

COLLOQUES INTERNATIONAUX
DU
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

LA BÉOTIE ANTIQUE

Lyon - Saint-Étienne
16-20 mai 1983

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
15, quai Anatole-France - 75700 PARIS
1983

Duane W. ROLLER, Tanagra during the Roman Period	277
Saul LEVIN, Plutarch's part in the <i>Damnatio memoriae</i> of the Emperor Domitian	283

IV. INSTITUTIONS

Robert J. BUCK, Boiotia and political theory in the Fifth and Fourth Centuries	291
Peter SIEWERT, Die Drittelgliederung der elf boiotischen Militärdistrikte im Vergleich mit der kleisthenischen Trittyenordnung Attikas	297
Pierre SALMON, Droits et devoirs des cités dans la Confédération béotienne (447/6-386).....	301
André GEROLYMATOS, Fourth Century Boiotian use of the proxenia in international relations	307
Léopold MIGEOTTE, Souscriptions publiques en Béotie.....	311
Robin OSBORNE, The land-leases from Hellenistic Thespias : a re-examination	317
Laurence DARMEZIN, Quelques problèmes relatifs à l'affranchissement en Béotie	325
Dieter HENNIG, Die Militärkataloge als Quelle zur Entwicklung der Einwohnerzahlen der boiotischen Städte im 3. und 2. Jh. v. Chr.	333
Pierre CABANES, Le pouvoir local au sein des États fédéraux : Épire, Acarnanie, Étolie	343

V. DIALECTE ET ONOMASTIQUE

Gérard J. TE RIELE, Divergences locales dans la phonétique et la morphologie béotiennes	361
Claude BRIXHE, Énergie articulatoire et phonétique béotienne : faits de substrat ou développements indépendants	365
Wolfgang BLÜMEL, Charakterisierung des boiotischen Dialects	385
Olivier MASSON, Quelques anthroponymes béotiens : Πάλλος, Παλλέας, etc., et le mot παλλος, « garçon »	395
Michel CASEVITZ, Sur l'onomastique d'Orchomène	399
Guy VOTTERO, Procédés d'expressivité dans l'onomastique personnelle de Béotie	403
CONCLUSION	419

Pour la quatrième fois, la BÉOTIE antique réunit autour de quelques thèmes ceux des chercheurs, professeurs et étudiants qui lui consacrent une bonne partie de leur vie. Les trois premières rencontres internationales avaient eu lieu au Canada, grâce à l'initiative et au dévouement des « béotologues » de l'Université McGill de Montréal, auxquels se sont joints en 1979 ceux de l'Université Laval de Québec.

Le premier « Congrès international » fut modeste : sept amis, animés par le même enthousiasme, se sont réunis le 18 mars 1972 à l'Université McGill. Il y avait quatre Canadiens, deux Américains et un Français. Chacun apportait sa communication (*Teiresias*, Suppl. I, 1972). Ensemble ils décidèrent de renouveler et d'élargir ce genre de rencontre.

C'est ainsi que, du 2 au 4 novembre 1973, l'Université McGill offrait l'hospitalité au « Deuxième Congrès international sur la Béotie antique ». Vingt et une communications y furent présentées (*Teiresias*, Suppl. II, 1979). Aux pionniers de la première heure s'étaient joints des chercheurs de sept pays : Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Pays-Bas et Suisse.

Six ans plus tard, du 31 octobre au 4 novembre 1979, se réunissait le « Troisième Congrès international ». Commencé à l'Université McGill de Montréal, il s'est achevé à l'Université Laval de Québec, devant un auditoire nombreux et attentif. Il y eut trente communications, dont la publication, pour diverses raisons, n'a pas encore pu voir le jour. Les thèmes étaient la topographie, la religion, la littérature, les arts et les institutions de la Béotie.

Mais il a paru opportun de « rapatrier la Béotie en Europe », et d'offrir aux chercheurs européens, dont peu avaient eu la possibilité de franchir l'Atlantique, l'occasion de se rencontrer et de rencontrer leurs collègues d'Amérique. C'est pourquoi cette quatrième rencontre internationale a été organisée en France, à Lyon. Grâce à une subvention du Centre National de la Recherche Scientifique, le Colloque international du CNRS « La Béotie antique », qui est en fait le quatrième Congrès béotien, peut se tenir du 16 au 20 mai 1983 malgré les difficultés actuelles.

Ce Colloque, dont une journée se déroule à Saint-Étienne, bénéficie de l'aide généreuse de l'Université de Saint-Étienne (UER des Lettres), de l'aide de l'Université Lyon-2 qui offre une subvention, la Salle du Conseil où ont lieu les séances de travail, et des moyens techniques ; de l'aide et de l'hospitalité du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) de la Maison de l'Orient méditerranéen, qui abrite l'URA-15 du Centre de Recherches Archéologiques, co-organisatrice du Colloque.

Le CNRS représenté par l'URA-15, la Maison de l'Orient, les Universités de Saint-Étienne et de Lyon-2 sont heureux de vous accueillir et honorés de la présence de près de cinquante chercheurs venus de douze pays d'Europe et d'Amérique. Leur vœu le plus cher est que la « béotologie » se développe et sorte grandie de ce Colloque, dans l'enthousiasme et l'amitié de tous, et que chacun soit heureux de son séjour à Lyon.

Gilbert ARGOUË
Directeur de l'UER des Lettres
Université de Saint-Étienne

Paul ROESCH
Maître de recherche au CNRS
Directeur de l'URA-15, Lyon

maintenu une forte position) dans des inscriptions du début du VI^e et du milieu du V^e siècles publiées par W. Vollgraff²². J.L. Garcia-Ramón²³ pose cette désinence (qui, il est vrai, devrait aboutir à -σθω) comme proto-éolique ; pour arriver de là à ἀπολογιτάνθω comme forme du *moyen*, je rappelle πέφανθε, πέφανθαι, οὐ, contrairement à la règle que dans la suite de consonnes νσθ le ν devrait tomber, il l'a emporté sur le σ²⁴.

J'avoue que, dans les formes dont nous parlons, la raison de cette anomalie (à savoir : l'intention de maintenir plus clairement la racine du verbe) est absente ; bien au contraire, ces formes créent une nouvelle confusion, cette fois-ci dans les distinctions des diathèses²⁵.

On n'a toujours pas expliqué de façon satisfaisante les conjonctions εττε et ετταν, dont une nouvelle attestation se trouve dans la sitonie de Coronée²⁶. Généralement on y reconnaît la préposition ἐν + l'enclitique -τε resp. le relatif τάν (ἀμέραν). Je crois que cette étymologie est plausible ; elle va, de toute façon, pour la forme ionique-attique εστε et pour la forme locride εντε. Mais en partant de la forme εστε on a proposé que le béotien εττε serait le résultat d'une assimilation στ > ττ²⁷.

Non seulement il n'y a pas de trace de pareille assimilation en béotien, le point de départ est absurde : le béotien ne connaît pas, de cette préposition, de forme spéciale avec σ : ἐν est employé aussi avec l'accusatif de direction ; ἐσ signifie ἐκ(σ). Il vaut mieux penser à une assimilation²⁸ forte de ἐν-τε, pour laquelle il y aurait quand même plusieurs exemples en grec, qui, dans les cas où la consomme ne s'écrit qu'une fois, ont souvent été qualifiés comme « amuissement de la nasale ». Or, Schwyzer²⁹ les explique comme simplification après assimilation — phénomène dont on a beaucoup d'exemples (je pense surtout à l'arcadien : le type σΦουκία)³⁰.

Il serait d'ailleurs intéressant de savoir si l'inscription de Nikaréta (d'Orchomène), ligne 49³¹, porte vraiment ετταν ; Roesch a pointé le premier τ ; si là un ν est possible, on disposerait de la « missing link ».

Pour la deuxième partie du mot on peut utilement comparer thessalien ὑπρὸ τᾶς (celui-ci non pas relatif, mais démonstratif) « auparavant »³².

Les lignes précédentes posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Pour arriver à des résultats qui respectent la chronologie et les développements locaux, la collaboration des linguistes et des épigraphologues est indispensable ; c'est aux derniers d'établir des dates, des provenances et des lectures sûres.

DISCUSSION

Remarques de Cl. Brixhe sur l'intérêt des « fautes d'orthographe » dans les inscriptions, sur la nécessité de ne pas corriger ce qui paraît aberrant, et de ne comparer que des éléments comparables ; de P. Roesch sur l'introduction en Béotie de l'alphabet attique en 395/4 et sur la conjonction ετταν κα ; de G. Vottero sur certaines graphies proprement béotiennes.

22. Χρόνηθδ, *Mnemosyne*, 1929, p. 208, l. 10 (avec explication à la p. 228) ; ποιγραψάνθω, W. Vollgraff, *Le décret d'Argos relatif à un pacte entre Knossos et Tyllisos*, 1948 Amsterdam, p. 9, l. 46 (avec explication à la p. 90).

23. *Zeitschr. f. vergleich. Sprachforschung*, 1978, p. 138, n. 10 et p. 139.

24. Sur ces formes, voir E. Schwyzer, *Griech. Gramm.* I, 1939, p. 670 n. 5.

25. On pourrait, à la rigueur, défendre παραμετρεισάνθω (l. 17) et ελλογιτάνθω (l. 25) comme des formes actives, mais ἀπολογιξεσθαι ne s'emploie qu'au moyen et est fort courant en Béotie.

26. *Teiresias (Epigraphica)* E. 77.04, l. 20/1. La conjonction εττε se trouve *IG* VII, 3054, l. 7 (la préposition, *IG* VII, 3170, l. 13).

27. C.D. Buck, *The Greek Dialects*, 1955, p. 73/4. Voir les réserves formulées par W. Blümel, *Die aiol. Dial.*, p. 133.

28. Il y a des cas où la nasale s'assimile à l'occlusive qui suit ; M. Lejeune, *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien*, 1973 Paris, p. 147, donne des exemples de μπ > ππ.

29. E. Schwyzer, *Gr. Gramm.* I, p. 214.

30. A. Thumb - A. Scherer, *Handbuch...II*, p. 124 ; M. Lejeune, *Phonét. hist.*, p. 309, 313.

31. *IG* VII, 3172 ; j'utilise le texte imprimé dans R. Bogaert, *Texts on bankers, banking and credit in the Greek world*, 1976 Leiden, p. 75.

32. *IG* IX 2, 512, l. 30 et 517, l. 43.

ÉNERGIE ARTICULATOIRE ET PHONÉTIQUE BÉOTIENNE : FAITS DE SUBSTRATS OU DÉVELOPPEMENTS INDÉPENDANTS ?

C. BRIXHE

Université de Nancy II. (France)

0. Lorsque j'ai été sollicité par le colloque sur « la Béotie antique », j'y ai vu l'occasion de poursuivre une enquête menée depuis une dizaine d'années, à travers les dialectes grecs, sur les palatalisations et quelques phénomènes adjacents revus à la lumière d'une théorie qui prend le contre-pied de celle qui est communément acceptée : la palatalisation comme produit non d'une diminution, mais d'une augmentation de l'énergie articulatoire (Straka 1964 et 1965 ; voir Brixhe 1975, 1978, 1979 et 1982).

Je me proposais, dans ce cadre, d'examiner essentiellement deux dossiers : 1. l'apparition sporadique d'un digramme en *iota* devant s + occlusive (cf. Θεοφεστος ~ Θιοφειστος), 2. la disparition éventuelle d'un *iota* en hiatus (cf. Δαματρα pour Δαματρία).

J'ai abordé ces dossiers sous l'angle traditionnel de la comparaison interdialectale, ayant l'intention de mettre en relation les faits qu'ils contenaient avec des faits apparemment comparables recensés en thessalien et en lesbien. Ainsi s'expliquait mon titre primitif qui ne laissait pas place au doute.

0.1. Je me suis trouvé en face de dossiers extrêmement maigres, peu consistants, pratiquement éteints depuis Bechtel 1921, et un premier examen m'a fait comprendre pourquoi W. Blümel (1982) tentait tout simplement de les éliminer.

Mais, en poursuivant mes investigations, je me suis rapidement rendu compte 1. qu'ils étaient plus étoffés qu'on ne l'imaginait et 2. que les faits concernés, pour être interprétés, devaient d'abord être replacés dans leur contexte béotien. C'est pourquoi j'ai assorti d'un point d'interrogation le libellé définitif de ma communication : nous sommes, en effet, très certainement en présence de développements indépendants et donc proprement béotiens.

Ainsi vérifiais-je une fois de plus et à mes dépens qu'un trait doit d'abord être étudié dans la cadre du système auquel il appartient et surtout qu'avant de comparer les dialectes il importe de les connaître.

Or on croit seulement les connaître. Notre ignorance à leur sujet procède de divers facteurs :

— Nous la devons certes quelquefois à un corpus trop mince ou trop discontinu, mais très souvent à une lecture insuffisante des textes : il est indispensable de faire pour chaque dialecte ce que Teodorsson (1974 et 1978) a fait pour l'attique. Il est vrai que fréquemment notre attention est détournée de la réalité par la pratique des épigraphistes, qui, croyant bon de jouer aux maîtres d'école à l'égard des lapicides, sont obnubilés par la norme et la rétablissent quand elle a été bafouée : avant de corriger une forme, ils doivent se demander si la « faute » décelée n'est pas le reflet d'un changement linguistique. Qui nous dit qu'à Kopai (*IG* 2789, l. 6) en Εὐμενδαο (rectifié en Εὐμεν(ι)δαο, d'où Εὐμενιδας, sans trace de correction dans l'index d'*IG*) l'absence de l'*iota* ne correspond pas à une syncope dans la langue parlée ? A coup sûr, à Chéronée (*ZPE* 29, 1978, p. 133, n° 9, l. 8) ἀφριτι, dans un acte d'affranchissement, représente une image graphique plus fidèle que l'ἀφριετι de la norme. Le

texte devrait nous être fourni tel qu'il apparaît sur la pierre, puisque l'apparat critique et le commentaire permettent toutes les précisions souhaitables.

— Fait plus grave encore, on constate dans la recherche actuelle une criante insuffisance de l'outil théorique : méconnaissant généralement les apports de la linguistique contemporaine, la dialectologie grecque en est restée à la phase néo-grammairienne, souvent gauchie par Kretschmer. On a bien aperçu quelques lueurs au cours des dernières décennies (ainsi Ruipérez 1956 et, tout récemment, Blümel 1982). Encore faut-il préciser que toute approche moderne d'un dialecte risque de donner des résultats imparfaits, si elle n'est précédée d'un solide travail philologique, que toute tentative moderne de comparaison interdialectale est vouée à un échec au moins partiel, si elle ne s'appuie pas sur une connaissance solide (et renouvelée) des dialectes concernés.

— Enfin et surtout, jusqu'ici les hellénistes dialectologues se sont résolument refusé à s'interroger sur l'objet de leur étude : la langue. Ils donnent l'impression de disséquer un cadavre ; ils semblent ignorer que cette langue a été parlée, qu'elle l'a été par les gens faits comme nous de chair et d'os, vivant comme nous dans une société organisée, qu'elle était soumise aux mêmes influences, parcourue par les mêmes contradictions que les langues modernes et que par conséquent la phonétique générale, la dialectologie des langues vivantes, l'histoire politique, économique et sociale, la géographie, d'autres disciplines encore peuvent, à des titres divers, fournir des éclairages intéressants.

0.2. En remettant les faits dans leur contexte, j'ai dû, comme vous le verrez, élargir le cadre de mon étude. En raison de l'abondance des problèmes abordés et de l'impossibilité d'embrasser ici l'ensemble du corpus béotien, je n'aurai pas la prétention d'être exhaustif ; mes dossiers pourront être facilement étoffés et je me contenterai bien souvent d'indiquer des axes de recherche, que d'autres exploreront, ou de poser des questions, auxquelles d'autres répondront.

N.B. a) Je n'accentuerai pas les formes dialectales. b) Pour les représentations phonologiques ou phonétiques j'utiliserai les symboles de l'alphabet phonétique international. c) Pour les datations, j'ai fait appel, autant que possible, à la liste des archontes fédéraux dressée par P. Roesch 1965, p. 87-91.

1. /e/, /a/ → [ei], [ai] / — s+occlusive ?

1.0. A partir de quelques formes comme Θιοφειστος pour Θεοφειστος (=Θεόφειστος) ou αιστεα pour άστεα, on a cru jusqu'à Blümel 1982 à l'apparition sporadique d'une diphtongue en i devant s+occlusive et l'on a mis ce trait en rapport avec celui qu'attesteraient le thessalien πρεισβειας (IG IX 2, 517, l. 12) ou le lesbien -κοιστος pour -κοιστος. Avant de reprendre le dossier, il vaut la peine d'en retracer rapidement l'histoire.

1.1.0. Dans les premières études consacrées au phénomène, les formes concernées ici sont données comme appartenant à un ensemble qui illustrerait l'articulation fermée du /e/ devant consonne, ainsi Meister 1882, p. 242 sq. ; Sadée 1903, p. 79 sq. ; Thumb 1909, p. 220. Il faut attendre Bechtel 1921 pour voir le dossier se dédoubler : A. Πειριπολω ou Δαμ(ο)ξινω attesteraient la prononciation fermée du /e/ (p. 217) ; B. Θιοφειστος ou αιστεα montreraient que devant s+consonne a pu sporadiquement se développer un i qui se serait diphtongué avec la voyelle précédente (p. 244-245). Bechtel fut suivi par les grammairiens qui se sont succédé sur ce terrain, ainsi Schwyzer 1939, p. 276 ; Scherer 1959, p. 33 ; Lejeune 1972, p. 227, n. 1.

1.1.1. Que contient exactement ce dossier B de Bechtel (p. 244 sq.) ?

a) αιστεα pour άστεα (att. άστη), dans une épigramme funéraire trouvée à Akraiphia et peut-être assignable à la première moitié du III^e siècle (P. Perdrizet, BCH 24, 1900, p. 70 sq., l. 16).

b) Θιοφειστων, nom d'un citoyen de Thespies figurant dans un décret d'Orchomène (vers 223-216) relatif au remboursement d'emprunts, IG 3172 ; l. 92 (=Schwyzer 1923, 523, avec une disposition différente). Dans ce document le même personnage est également appelé Θεοφειστος (l. 42) ; dans un passage fortement pénétré par la koiné) et Θιοφειστων (l. 137-138). Ajoutons Θιοφειστος et Πτωιοφειστος dans un catalogue militaire d'Akraiphia (SEG 3, 361, fin du III^e s.). Cf. encore Θι[ο]φειστιδ[αο] à Orchomène, dans une liste de donateurs pour la construction ou la réfection d'un temple d'Asklépios (IG 3192, l. 43 ; un peu après 250). Le second élément de ce composé est fourni par la racine *gh^wedh « demander par des prières » (cf. θεσάσθαί), dont -θειστος/-φειστος est l'adjectif verbal, cf. Bechtel 1917, p. 203, 205 et 208, et Chantraine 1968, s. θεσάσθαί.

c) [π]ρισγέες, [π]ρισγέες, [π]ρισγέες (=att. πρισγευται) à Thèbes, IG 2418, l. 6, 7 et 18 (milieu du IV^e s.) ; le même mot, au nominatif ou à l'accusatif pluriels (πρισγέας) est attesté dans un autre document thébain (trouvé à Delphes, Th. Homolle, BCH 25, 1901, p. 136 sqq., l. 6 ; 2^e moitié du IV^e s. ?), à Thespies (SEG 1, 132, l. 5 ; milieu

du II^e s.) et à Haliarte (SEG 25, 556, l. 3-4 ; fin du III^e s.). Ajoutons πρισγυτερυς à Thespies (SEG 23, 271, l. 30 et 48 ; fin du III^e s.). La présence ici de cette famille suppose que l'on parte, pour la voyelle initiale, d'un /e/ devenu [ei], puis [i:].

d) ισχεν, chez Corinne (II, v. 75), procéderait de εσχεν, avec un intermédiaire εισχεν.

A cet ensemble il convient de joindre deux pièces qui ont figuré au dossier à un moment de son histoire :

e) Θεισπ- (passim), norme du radical épichorique du nom de Thespies : Meister 1882 y voyait une manifestation du caractère fermé de /e/ ; Sadée 1903 rejette cette interprétation, parce que le nom de la cité pourrait bien avoir primitivement comporté une longue et avoir été corrompu par les autres Grecs d'après θεσπέσιος/θέσις. L'étymologie du mot est incertaine (cf. e.g. Chantraine 1968, s. θεσπέσιος) et l'hypothèse de D. Knoepfler (Gnomon 53,2, 1981, p. 57), selon laquelle il aurait eu une première forme locale Θεισπ- nous permettrait tout au plus de partir d'un *gh^w initial, sans faire beaucoup avancer le problème posé ici.

f) πεποιοντεισσι, datif pluriel en -εσσι du participe parfait de ποιέω, dans une décret de Thespies sur la location de terres publiques, Schwyzer 1923, 485, l. 7, fin du III^e s. Le mot avait toujours figuré parmi les formes attestant la fermeture de /e/, mais Blümel 1982 a cru bon de l'adjoindre au dossier actuellement discuté.

1.1.2. Si l'on acceptait l'interprétation généralement admise depuis Bechtel, cette liste témoignerait en faveur d'une diphtongaison spontanée (mais sporadique) devant s+obstruante (la substitution d'obstruante à occlusive est due à W. Blümel : elle s'explique par l'intervention de πεποιοντεισσι).

Mais Blümel (1982, p. 75-76) a fort bien montré la fragilité de ses supports. Je vais reprendre son argumentation, en la complétant si nécessaire.

a) αιστεα figure dans le contexte suivant :

Ἄλλά, νέοι, γ[ι]ν[ε]σθε κατὰ κλέος ὄδε μαχηταί.
ὄδ' ἀγ[α]θ[ο]ί πατέρων αἰστεα [ρ]υ[θ]όμενοι.

Perdrizet (o.c., p. 73) voit dans αιστεα l'adjectif verbal d'ἄδω/αείδω (cf. ἄστέον chez Platon et Aristophane), écrit άστέα et traduit ainsi ces deux vers : « Or ça, jeunes gens, comme lui couvrez-vous de gloire dans les combats et, comme lui valeureux, maintenez intact l'honneur qui a valu à vos pères d'être chantés par les poètes ». Certes il est syntaxiquement préférable de voir en αιστεα un avatar d'άστεα ; mais, comme le souligne Blümel, le texte n'a rien de proprement béotien : la langue en est simplement poétique, cf. e.g. ἦσσον ou μαχηταί qui n'appartiennent pas au dialecte.

c) La forme sous-jacente à πρισγέες vel simile peut être aussi bien πρεσγ- que πρεισγ- (compromis entre πρεσγ- et πρειγ-), cf. e.g. M. Lejeune, Mémoires de philologie mycénienne I, Paris 1958, p. 239 sqq., et Chantraine 1968, s. πρέσβυς. Notre ignorance quant à la quantité de la voyelle recouverte par l'iota béotien nous empêche d'en dire plus. En tout cas la thèse, selon laquelle il faudrait partir de πρεσγ-, devenu πρεισγ-, puis pri:sg-, est largement concurrencée !

d) La forme ισχεν de Corinne a toutes chances de correspondre à l'imparfait d'ἴσχω, cf. D.L. Page, Corinna, Londres 1963, p. 14, col. III, v. 36, p. 23, v. 36, et p. 24 (traduction).

f) W. Blümel a raison de penser que le digramme EI de πεποιοντεισσι peut difficilement appuyer la thèse d'une diphtongaison spontanée devant s+obstruante. Il faut tout d'abord noter que le contexte n'est pas exactement le même que dans les autres cas invoqués ; d'ailleurs W. Blümel est le premier à avoir fait figurer le mot dans cet ensemble (même si c'était pour en montrer la vanité) et c'est précisément cette inclusion qui l'a amené à parler d'obstruante et non plus seulement de consonne ou d'occlusive. Il est en outre raisonnable de se demander si /e/ était bien devant s+obstruante : que vaut, en effet, ΣΣ à la fin du III^e siècle ? [ss], [s:] ou [s] ? On a de bonnes raisons de penser que la gémination est alors sérieusement ébranlée. Toujours est-il que W. Blümel songerait volontiers, pour expliquer EI, à une erreur du graveur ou à la marque de la fermeture de /e/. La présence, dans le texte et immédiatement avant, de πεπιτεοντεσσι n'accrédite pas nécessairement la première hypothèse, car les exemples ne manquent pas de séquences phonétiquement identiques, mais notées de façons différentes dans un même document. Je pencherais personnellement pour la seconde hypothèse.

Restent b et e :

b) Selon W. Blümel l'hésitation graphique entre E, EI et H ne laisserait pas de place pour une interprétation de EI comme diphtongue. Je n'en vois pas la raison : certes, H note alors essentiellement l'avatar /e:/ de */ai/,

mais il peut éventuellement recouvrir l'ancienne longue de timbre *e*, héritée ou secondaire (cf. ἐφηβων dans le même texte que Θιοφρητος et Πτωφρητος); or cette dernière, notée habituellement EI a abouti à [i:] au moins dès la seconde moitié du III^e siècle et, comme de son côté l'ancienne diphtongue */ei/ avait gagné cette position depuis longtemps, H et EI peuvent entrer en concurrence (exemples chez Blümel 1982, p. 40-41). Les données graphiques n'excluent donc pas un schéma [e] → [ei] → [i:], noté EI ou H.

e) Même si l'étymologie de Thespies demeure inconnue, il est peu probable que le radical ait comporté primitivement une longue (ainsi Sadée, cf. encore Fiehn, *PWVI A 1*, 1936, col. 36). En témoignent non seulement la forme du toponyme hors de Béotie, mais aussi le fait qu'en Béotie même s'il est vrai que Θεισπ- est largement répandu dans les documents de toute nature et reflète sans doute une prononciation généralisée, Θεισπ- semble représenter une sorte de surnorme; ainsi les monnaies émises par la cité comportent toujours cette forme (cf. B.V. Head, *Historia Numorum*, Oxford 1911, p. 354), cf. encore à date relativement ancienne (386-380) Θεισπιδων dans un inventaire sacré de Thespies trouvé à Chorsiai (Taillardat - Roesch 1966, p. 70-71, l. 2-3 = *SEG* 24, 361). C'est seulement pendant l'ultime phase écrite du dialecte qu'on peut invoquer, pour la graphie E, une influence extérieure, sans négliger cependant celle d'une surnorme perpétuée par certains documents.

Comme Θιοφρητος, le nom originel de Thespies pourrait donc ne pas s'opposer à l'hypothèse de l'apparition d'un *j* entre /e/ et *s*+ *occlusive*. Mais deux formes suffisent-elles à fonder l'existence d'une règle? Je suis d'autant plus enclin à partager le scepticisme de W. Blümel qu'une telle règle se heurte à des obstacles phonétiques et qu'on peut lui substituer avantageusement une autre interprétation des faits.

1.1.3. On connaît les conditions d'apparition d'un [j] implosif entre voyelle et consonne suivante (cf. Brixhe 1978, p. 68 sqq.): entre voyelle et consonne les organes passent par diverses positions intermédiaires; si la force articulatoire de la consonne ou du groupe de consonnes implique un ralentissement de la mise en place des organes, on peut, en cas de passage par la position *j*, percevoir un [j] implosif, qui se diphtongue avec la voyelle précédente. En grec, ce fut le cas au II^e millénaire entre *a/o/u* et consonnes palatales issues de *r/n+j*, cf. *phanjo* : → *phano* : → *phajno* : (φαίνω); plus tard ce fut peut-être aussi le cas devant *st*, dans les adjectifs numéraux lesbiens en -κοστος → -κοιστος. Cette apparition suppose naturellement une certaine distance entre points d'articulation de la voyelle et de la consonne et un passage par *j*. C'est la raison pour laquelle elle est rarissime en grec du II^e millénaire entre *e* et palatale suivante (cf. chypriote Ἀπελων, voir Brixhe, *o.c.*, p. 68, n. 31). Or la distance entre [e] et [s] apicodental est particulièrement faible et il n'y a pas passage par *j*; il serait surprenant qu'un [j] fût apparu dans ce contexte précisément et non après une voyelle plus éloignée de [s], après [o] par exemple, c'est-à-dire dans un contexte impliquant un passage nécessaire par *j*.

Extrême minceur du dossier et obstacles phonétiques nous invitent incontestablement à renoncer à l'interprétation en faveur depuis Bechtel et à emprunter une autre voie.

1.1.4. Cette autre voie pourrait bien passer par un « retour aux sources », c'est-à-dire aux premières analyses, celles de Meister et Sadée: le EI de Θιοφρητος et de Θεισπ-, peut-être aussi le I de πρισγειες reflètent vraisemblablement le caractère fermé de /e/ béotien. Ces formes méritent ainsi de figurer à côté de Πειριπολ[ω] (Ptoion, dédicace fédérale, *IG* 2724b, l. 5, fin du IV^e s.), Κλισθεινιος = att. Κλισθένους et Δαμοξεινω = att. Δημοξένων (Hyettos, catalogue militaire, *IG* 2813, l. 4-5 et 6, fin du III^e s.), Θεισπειεις pour l'habituel -πειεις (Orchomène, remboursement d'emprunts par la cité, *IG* 3172, l. 91 = Schwyzer 1923, 523) ou Ὀφειλειμο pour l'attendu Ὀφελειμο (Lébadée, Catalogue militaire, *IG* 3068 = Schwyzer 1923, 506, l. 11 et 12, deux fois; vers 190); voir les listes de Sadée et Bechtel citées *supra* § 1.1.0.

Les prémices du phénomène remontent à l'époque archaïque, cf. Εὐφειτιας pour Εὐφειτιας, dans une dédicace trouvée au Ptoion (*IG* 2730 = Schwyzer 1923, 539/2, VII^e ou VI^e s.); mais, pour l'essentiel, les pièces du dossier appartiennent aux III^e et II^e siècles.

Si à haute époque, dans Εὐφειτιας, EI correspond probablement à une articulation [e] (à partir d'une norme [e]), sans qu'on puisse exclure totalement une fermeture sporadique en [i] (cf. la graphie inverse Φελιστα dans une épitaphe de Thespies, *IG* 1950 = Schwyzer 1923, 479/17; V^e s. ?), il ne fait pas de doute qu'aux III^e-II^e siècles, la voyelle brève de timbre *e* (dont la réalisation [e] était alors généralisée) pouvait, en Béotie être articulée [i], cf., à partir de Θε-, l'un des deux traitements dialectaux de Θεο-, les graphies Θιδω[ω] (Coronée, acte d'affranchissement, P. Roesch - J.M. Fossey, *ZPE* 29, 1978, p. 138, l. 15, seconde moitié du III^e s.) ou Θιτιω (Hyettos, catalogue militaire, *IG* 2827, l. 9, II^e s.; texte revu par Étienne - Knoepfler 1976, p. 105).

Les exemples en ma possession concernent à peu près tous la Béotie intérieure: Tanagra, Thespies, Akraiphia, le Ptoion, Hyettos, Orchomène, Coronée, Lébadée; mais il faut sans doute se garder d'en tirer des conclusions définitives quant à une éventuelle limitation géographique du trait, dans la mesure où sur d'autres points encore la graphie des cités méridionales se montre particulièrement conservatrice.

La plupart des échanges entre E et EI/I pour /e/ apparaissent dans des documents publics. Le phénomène ne saurait donc constituer une variante sociale: dans une partie du pays au moins et dans toutes les couches sociales, la voyelle brève de timbre *e*, qui était naturellement fermée (d'où sa représentation par /e/), connaissait une variante libre, [i].

La majorité des cas témoignant de cette variante présentent la graphie EI; pourquoi n'a-t-on pas plus souvent I? Cette situation remonterait-elle à l'époque où *ei en était au stade [e:], pour être « consolidée », au début du IV^e siècle, par l'adoption de l'alphabet attique (voir Taillardat-Roesch 1966, p. 78 sqq.), où dans les couches supérieures de la population d'Athènes EI correspondait encore à [e:]? Cela vaut sans doute pour les exemples anciens. Mais aux III^e-II^e siècles, quand EI note généralement [i:] (<*ei et *e*: hérité ou secondaire), si l'on choisit ce graphème pour rendre la variante fermée de /e/, ne serait-ce pas parce qu'il représente une sorte de compromis entre la norme graphique E et la prononciation [i]? La substitution de H à EI dans Θιοφρητος et Πτωφρητος s'explique probablement par un effet mécanique de la concurrence sporadique de H et de EI (*supra* § 1.1.2, sous b).

Cette tendance à la fermeture de /e/ (dont on verra plus loin une manifestation conditionnée, § 2) pourrait bien être ancienne, antérieure à la fermeture de la longue correspondante. Ainsi dans la dédicace qui fournit Εὐφειτιας on a encore ἀνεθεκε et Πτόειος[ς]. La fermeture de la brève ne put ensuite qu'être accentuée lorsque, sous la pression du /ε:/ issu de *ai, sa contrepartie longue commença à se rapprocher de /i:/.

1.1.5. On peut se demander si cette éventuelle fermeture de /e/, entre voyelle et consonne, mais surtout entre deux consonnes, se réalisait en tout contexte.

Je voudrais, à ce sujet, attirer l'attention sur deux formes souvent citées:

a) *τρεπεδδαι* (= *τράπεζαι*), dans un inventaire sacré de Thespies trouvé à Chorsiai, de 386-380 (cf. Taillardat-Roesch 1966, p. 70-71 = *SEG* 24, 361, l. 24). *τρεπεδδας*, dans un décret d'Orchomène relatif à un remboursement d'emprunts, fin du III^e s. (*IG* 3172, l. 139 = Schwyzer 1923, 523); notons la présence de *τραπεδδας* aux lignes 93 et 96 de ce même document. *τρεπεδδιδτας*, dans un inventaire sacré de Thèbes, assignable au début de la seconde moitié du III^e s. (*IG* 2420, l. 34). S'appuyant sur une glose d'Hésychius (*τραπεζαν την τράπεζαν*. Βιωτοί), Bechtel 1921 (p. 243) et Scherer 1959 (p. 20) partent de *τρι-* et expliquent *τρε-* par le passage de /i/ à [e] après /r/.

b) *φαρατριη* (= *-ται*) « membres d'une association d'archers », à Tanagra, dans une épitaphe du II^e siècle (Schwyzer 1923, 463/3), avec *φαρατρι-* pour le *φαρετρι-* attesté ailleurs en Béotie. Pour Bechtel (*o.c.*, p. 252) et Scherer (*o.c.*, p. 28), on aurait là le produit d'une assimilation.

Suspectant l'authenticité de la glose d'Hésychius, parce qu'elle reposerait sur une étymologie populaire peu convaincante et à cause du ζ au lieu du δδ béotien, W. Blümel (1982, p. 46) veut expliquer *τρε-* par *τρα-* et croit bon de réunir *a* et *b* pour affirmer l'existence, en béotien, d'un échange *e~a* après /r/. Ce faisant, il ne s'aperçoit apparemment pas qu'en *a* et *b* les échanges se feraient en sens inverses: *a* → *e* pour *a*, *e* → *a* pour *b*. Linguistiquement, cette « anarchie » n'est guère satisfaisante.

En réalité, malgré les problèmes qu'elle pose, la glose hésychienne n'est pas nécessairement à rejeter:

— la réinterprétation populaire qu'elle suppose se comprend assez bien si l'on considère que « quatre », en dehors du nom de la table, a toujours la forme *πετρα-* (*τετρα-*) dans les composés; *τρα-*, non compris, se serait vu substituer le tout proche *τρι-*;

— ceci admis, on attend, *τρεπεδδα*; mais, à partir de l'équation béotien δδ = ζ en koiné, le lexicographe a pu faire une malencontreuse substitution.

Si l'on accorde un préjugé favorable à la glose d'Hésychius et si l'on tient *τρεπεδδαι* et *φαρατριη* pour pièces d'un même dossier, il n'est qu'une explication envisageable: en Béotie, chez certains locuteurs (pour l'instant la formulation doit rester prudente), après /r/ (dont on connaît l'éventuel pouvoir « ouvrant » sur une voyelle adjacente), /i/ et /e/ s'ouvraient d'un degré; c'est là un phénomène d'une grande banalité, cf. e.g. en éléen *Φαργον* pour *ἔργον* et *πολερ* pour *πόλις*. Ainsi /e/ → [a]: *φαρατριη*; /i/ → [e]: *τρεπεδδαι*.

Si *φαρατριη* est actuellement, à ma connaissance, la seule illustration de la première partie de la règle, la seconde partie est, en revanche, confortée par d'autres exemples : *Διοκρεν[ε]ς* pour *-κρίνης* à Akraiphia, dans une épitaphe en alphabet épichorique (V^e s. ?), P. Perdrizet, *BCH* 22 (1898), p. 254 sq., n° 12 (cf. déjà Bechtel et Scherer, *l.c.*) ; *Ἀρεστοδωρα*, dans une épitaphe de Coronée (*IG* 2918), où *Ἀρεστο-* devrait correspondre non pas à *ἀρεστός*, mais à *ἄριστος*.

Ces variantes ne concernaient sans doute qu'une partie de la population. /e/, en effet, pouvait être articulé [i] entre /r/ et consonne, comme en tout autre contexte (*supra* § 1.1.4), cf. *Ξεναρειτω*, Ptoion, dédicace d'Akraiphia (*IG* 4157 = Schwyzer 1923, 544, l. 5), après 250.

Ces considérations, jointes aux conclusions du § 1.1.4, permettent peut-être de dessiner, pour les voyelles antérieures non placées devant une autre voyelle (sur ce point, *infra* §), deux systèmes en concurrence dans la Béotie des III^e-II^e siècles :



Étant donné la nature des textes et souvent la qualité des personnages concernés, aux III^e et II^e siècles, on ne parvient pas à localiser socialement les deux systèmes. Pour l'instant, on peut seulement constater que A (d'origine populaire, sans doute) était probablement majoritaire et que la norme béotienne était apparemment peu contraignante.

1.2. Étant donné la solidarité des phonèmes dans le système, si /e/ connaissait une prononciation fermée aboutissant à [i] dans une partie de la population, on doit s'attendre à un phénomène identique dans la série postérieure, c'est-à-dire à la fermeture de la voyelle d'aperture moyenne correspondante.

1.2.1. Notre attente n'est pas déçue. Meister (1882, p. 234) et Ruipérez (1956, p. 79-80), par exemple, relevaient déjà le caractère fermé du /o/ béotien. Celui-ci, en effet, peut se confondre avec /u/. Deux séries de graphies en témoignent :

a) Y ou OY pour /o/, cf. *ὕκτας* (= *ὄκτας*, ici, « récipient d'un huitième »), dans un inventaire de Thespies, datable de 386-380 (Taillardat-Roesch 1966, p. 71 = *SEG* 24, 361, l. 23) ; [A]πολλουδωρος dans un catalogue militaire d'Orchomène (*IG* 3174, l. 34-35 ; vers 220).

b) surtout O pour /u(:)/, ainsi *ὄπεραμερίας*, à Lébadée, dans un décret relatif à un emprunt (*IG* 3054, l. 10 ; IV^e s.) ; *Ἀμονια* à Hyettos, dans un catalogue militaire (*IG* 2827, l. 4 ; II^e s.) ; *Εὐφροσσαν* dans un acte d'affranchissement de Chéronée (*IG* 3304, l. 5 ; II^e s.) ; *Σομορω*, dans un catalogue militaire d'Orchomène (*IG* 3175, l. 25 ; vers 285-280) ; *Ἀμοντας*, dans une épitaphe de Coronée (*IG* 2909) ; [O]λομπις Ὀλομπιοδωριος dans un catalogue militaire de Thespies (*SEG* 2, 333, l. 23 ; vers 300) ; *Πολοκλια* dans une épitaphe de Tanagra (*IG* 1341 = Schwyzer 1923, 456/72).

Particulièrement intéressant est à cet égard l'inventaire de Thespies cité *supra*, sous a. Aux interférences phonétiques s'y ajoutent les difficultés causées au graveur ou au rédacteur par l'adoption récente du système graphique attique (cf. Taillardat-Roesch, *o.c.*, p. 72) :

— /o/ y est rendu une fois par Y (*ὕκτας*, cité plus haut), mais aussi deux, sinon trois fois par Ω, en *ἐν ἡραιω* (l. 4 ; le datif béotien est en /-σι/) ; *σταννιοι χαλκιοι* (l. 9) et probablement *δωδεκα* (l. 8 ; cf. *δυο* aux lignes 19, 27 et 28 du même texte ; *δοκηδε[κα]* à Thèbes, *IG* 2405, l. 15, III^e s., et *δωδεκατη* à Tanagra, *IG* 519, l. 1, fin du III^e s.).

— /u(:)/ est noté ordinairement par Y, mais aussi une fois par OY (première attestation) dans *πουραυμα* (l. 19), et deux fois par O dans *σκοφοι* et *δωδεκα* (l. 8).

Ces échanges graphiques concernent Hyettos, Chéronée, Coronée, Orchomène, Thespies et Tanagra, soit à peu près la même zone que celle qui fournit les échanges E ~ El/1 (cf. § 1.1.4). Mais je crois qu'ici encore il faut

être prudent à l'égard de cette limitation géographique : le conservatisme graphique des cités du Sud pourrait bien y masquer une réalité phonétique identique à celle de l'intérieur.

Reste à interpréter les faits. Blümel 1982 (p. 50), qui ne relève que des cas de O pour Y/OY à Lébadée, parle d'un échange u/o, ce qui implique qu'il songe à une ouverture de /u/ en [o]. Il se trompe — on l'a vu — en limitant le trait à Lébadée. Il se trompe sans doute aussi dans son interprétation phonétique.

La graphie habituelle de /u(:)/ depuis l'introduction de l'alphabet attique, c'est-à-dire OY, et l'emploi sporadique de ce diagramme pour /o/ indiquent, en effet, que ce n'est pas /u(:)/ qui est allé vers /o/, mais l'inverse. Si l'on a O pour /u(:)/ plus souvent que OY/Y pour /o/, c'est en raison du trouble apporté à la notation de /u(:)/ par le nouveau système graphique. Jusqu'alors /u(:)/ était rendu par Y. Or dans le nouveau système Y vaut [y(:)]. Pour /u(:)/ on va donc rencontrer les notations suivantes :

- Y, par conservatisme d'abord, puis sous la pression conjuguée de ce conservatisme et de la koiné ;
- OY, qui en attique vaut [u:] ; mais qui sera utilisé en Béotie sans égard à la quantité ;
- O, signe de la voyelle postérieure la plus proche, qui se confondait éventuellement avec /u/ dans la langue d'une partie des locuteurs.

La graphie O pour [u(:)] (et éventuellement pour [ju(:)] après apicale, depuis au moins le début du III^e siècle, *infra* § 4) nous enseigne que /u(:)/ était resté une voyelle postérieure arrondie. Combinée avec la notation Y/OY de /o/, elle nous apprend également que dans une partie au moins du pays et dans toutes les couches de la population /o/ pouvait être articulé [u]. Dans *δωδεκα*, c'est vraisemblablement la graphie retenue pour /u/ qui a entraîné le choix Ω pour /o/. La proximité phonique des deux voyelles, susceptibles d'avoir une réalisation identique, va d'ailleurs provoquer la réduction du numéral à [du], puis [dju] écrit *διου* (§ 4.8).

On observe donc la symétrie attendue entre les séries vocaliques antérieure et postérieure : les voyelles brèves d'aperture moyenne, normalement fermée ([e], [o]), sont, chez une partie des locuteurs, réalisées par [i] et par [u], et l'on peut donc raisonnablement se demander avec Ruipérez 1956 (cf. son diagramme de la p. 81) si, chez ces locuteurs lesdites voyelles moyennes n'ont pas tout simplement été éliminées. En vérité [e] et [o] peuvent fort bien constituer la norme, [i] et [u] étant alors des variantes d'origine populaire qui se seraient répandues dans la langue des couches supérieures de la population à titre de variantes libres (plutôt que stylistiques), cf. la situation du couple *ε* ~ *æ* en français contemporain.

Cette analyse suppose naturellement le maintien des oppositions de quantité. L'abolition de ces dernières — possible vers la fin de l'existence écrite du dialecte — nous contraindrait évidemment à voir la question tout autrement.

2. /e/ → [i] — V

2.0. Avec ce changement, nous abordons une autre manifestation du caractère de la voyelle brève de timbre e en béotien. A la différence de ce qui s'est passé pour la précédente — par rapport à laquelle il conviendra de la situer chronologiquement —, l'aboutissement [i] ne restera pas une variante, mais sera généralisé.

2.1. Les faits graphiques.

a) Avant l'adoption de l'alphabet attique, /e/ en hiatus est noté par :

E, qui reste la norme, cf. à Tanagra (*IG* 585 = Schwyzer 1923, 451), dans une liste de soldats morts à la guerre (424), *Ἀμινοκλεες* et *Φισοκλεες* (III, l. 8, et IV, l. 10).

Ei, cf. *Θεισοδοτος*, dans une dédicace trouvée au Ptoion, *IG* 2733 = Schwyzer 1923 (VII^e-VI^e s. ?) ; *ἀνεθειαν*, dédicace de Platées, *IG* 1671 = Schwyzer 1923, 475 (VI^e-V^e s.) ; *ΘειοΦιστο[ς]*, dans une épitaphe de Tanagra, *IG* 3511 ; *Φεαρινος*, Thespies, épitaphe, *IG* 1919 = Schwyzer 479/7 ; *Θειογιτα*, Thèbes, épitaphe, *IG* 2565 = Schwyzer 467 A/7.

I, e.g. dans *Θιομναστα*, Tanagra, épitaphe, *IG* 631 = Schwyzer 452/23 (VI^e-V^e s.) ; *Θιοτελια*, *ibid.*, épitaphe, *IG* 632 ; *(Π)ροκλειος*, Lébadée, épitaphe, *IG* 3117 = Schwyzer 1923, 505 A/3.

Notons l'intéressante situation présentée par un document de Thespies (*IG* 1888 = Schwyzer 1923, 478), une liste de soldats morts au combat en 424. /e/, devant voyelle, y est noté par E dans *Νεομεινος* (e l. 9), *Κρεοντιδας* (A l. 1), mais plus souvent par τ, signe spécial propre à Thespies, e.g. dans *Ἀρξικλητ-ες* (a l. 5) ou *Πολυκλητ-ες* (b l. 2).

Ce même signe sert aussi à rendre l'ancienne diphtongue *ei, cf. Τ-σιμενες (b l. 9) ou Ἀντιγενιδας (h l. 7), mais il est, dans cet emploi, concurrencé par I, ainsi Ἀμινομενες (c l. 4).

Pour éviter toute appréciation hâtive, il faut souligner que, si l'alphabet attique se répand rapidement dans les documents officiels aussitôt après son adoption (vers 395), l'écriture épichorique peut survivre plus longtemps dans les inscriptions privées, d'où mon abstention quant à la datation de certaines épitaphes.

b) Après l'adoption de l'alphabet attique :

E reste la graphie dominante à Thespies, mais surtout dans les cités du Sud (Platées, Thisbé, Chorsiai), sans que les autres graphies y soient totalement inconnues, cf. Ξενοκρατος dans une dédicace de Thespies (Schwyzer 1923, 482, l. 11 ; vers 300), εωςας dans un décret de proxénie de Platées (IG 1665, l. 4 ; III^e s. ?), ou βοιωταρχεοντων, dans un décret de proxénie trouvé à Onchestros (SEG 25, 553, l. 13-14 ; milieu du III^e s.).

EI, sporadique et minoritaire dans tout le pays, cf. Μενεσθενιος (= att. -σθένους) dans une dédicace de Platées (IG 1674 ; III^e s. ?), ou ἀνεθειαν dans une dédicace fédérale trouvée au Ptoion (IG 2724 = Schwyzer 1923, 444, l. 2 ; vers 312-304).

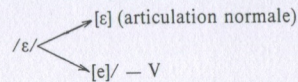
I domine ailleurs que dans les cités mentionnées *supra* (sous E), cf. ποιομενος (< ποιομενος) dans des actes d'affranchissement de Chéronée (e.g. IG 3309, 3313, 3348... ; II^e siècle) ; Θιογιτων et Μενεκρατιος (= att. -κράτους) à Tanagra, décret de proxénie (IG 522, l. 4-5 et 11-12 ; 2^e moitié du III^e s.) ; Θιοδ[ω]ρ[ω] à Thespies, liste de magistrats de la fin du III^e s. (Roesch 1965, p. 9, l. 82) ; Κλων Νωωνος, dans un catalogue militaire de Lébadée (IG 3068 = Schwyzer 1923, 506, l. 8 ; début du II^e s.) ; ἀνεθειαν dans une dédicace fédérale (Ptoion, IG 2723, l. 1 ; vers 285-280) ; Κληνητω (pour Κλειαν-), sur une base de statue de Tanagra (IG 552 ; IV^e s.) ; Μνασιθιος à Hyettos, catalogue militaire (IG 2818, l. 15-16 ; vers 236-217) ; Δωροθια, dans une épitaphe de Coronée (IG 2942)...

2.2. Le phénomène a été apprécié avec plus ou moins de précision par les grammairiens. Scherer 1959 (p. 19 sq.) se contente de poser les problèmes graphiques. Thumb 1909 (p. 220 sq.) était plus curieux, se demandant si les faits ne trahissaient pas une prononciation [e]. Selon Bechtel 1921 (p. 232), /e/ aboutissait à un son bref tout proche de i. L'idée semble reprise par J. Taillardat et P. Roesch 1966 (p. 72), qui évoquent un son intermédiaire entre e et i (mais y a-t-il là place pour une articulation distincte de [e] et de [i] ?). W. Blümel 1982 (p. 41-43) commence par parler de la réduction de /ε/ à [e] ou [i], puis finit par opter pour [e]. En réalité, comme l'avaient bien vu jadis Sadée 1903 (p. 80 sq.) et naguère Lejeune 1972 (p. 239), la voyelle brève de timbre e s'est, en hiatus, confondue avec /i/.

Cette neutralisation de l'opposition /e ~ i/ devant voyelle, avec archiphonème I, est assurée non seulement par la graphie I qui apparaît très tôt, mais aussi et surtout par le fait que ce i < e — comme le /i/ ancien — sera soumis à la semi-vocalisation et pourra éventuellement s'effacer (§ 3).

A cette neutralisation phonologique répond, quand la norme traditionnelle se laisse faire violence, une neutralisation graphémique avec archigraphème I, cf., à Hyettos, l'absence d'anthroponymes masculins en -εας (fait déjà noté par Meister 1882, p. 245). En tout cas, devant voyelles E et I notent désormais la même réalité phonétique.

2.3. Il convient tout d'abord de situer chronologiquement ce changement par rapport à la variante qui a été décelée au § 1. A cet égard, l'écriture de Thespies nous fournit, me semble-t-il, un point de repère intéressant. Le signe τ y sert à noter *e devant voyelle et, en contexte neutre (e.g. entre consonnes), l'avatar de *ei et accessoirement celui de *e. Vraisemblablement, le signe n'a pas été inventé pour les aboutissements de *ei et de *e ; qui, ne se dédoublant pas, pouvaient en se fermant ou conserver leur graphie traditionnelle (respectivement EI et E) qui changeait simplement de valeur, ou, en cas de télescopage avec une autre unité, recevoir une graphie conforme à leur nouvelle aperture (τ/I pour *ei, τ pour *e) ; cf. l'histoire de la diphtongue *ei et du digramme EI du début de l'alphabet grec à l'époque actuelle. τ a donc très certainement été imaginé pour noter la variante fermée de la voyelle brève de timbre e, à une époque où, naturellement, celle-ci était encore ouverte et où l'on avait la situation suivante :



Par conséquent, la fermeture du *ε/ béotien a commencé devant voyelle et les prémices des faits examinés ici sont antérieures au phénomène enregistré au § 1.1.4.

Selon Bechtel 1921 (p. 232), si le changement touche la voyelle en hiatus quand ce dernier est provoqué par l'effacement d'un w, c'est qu'il est relativement récent, puisque w disparaît au cours du Ve siècle. Sans discuter de la date d'élimination du w, je dirai simplement que c'est là faire preuve d'une vue purement historiciste des choses et méconnaître le fonctionnement d'une langue. En effet, comme le montrent certaines des formes citées *supra* (§ 2.1. a), le phénomène semble avoir été précoce : il pourrait être apparu d'abord là où l'hiatus était ancien (effacement d'un *s ou d'un *j) ; est-ce un hasard si ses plus anciennes manifestations nous sont fournies par des composés en Θεο- ? Il suffit d'imaginer que le béotien a conservé, dans son fonctionnement, la règle de neutralisation et que les nouveaux hiatus s'y sont soumis au fur et à mesure de leur apparition. Quand on passe du latin classique au français, la semi-vocalisation de i en hiatus est un phénomène localisable dans le temps, mais synchroniquement elle appartient à la phonologie du français contemporain et, quand nous faisons un emprunt ou lisons une forme étrangère, nous l'y soumettons : comment, par exemple, lisons-nous ιερεός ?

Je serais donc enclin à situer très haut les prémices du changement (/ε/ → [e] - V) et à attribuer ses premiers aboutissements (→ [i] - V) — je ne dis pas « sa généralisation » — au moins au début du Ve siècle, sinon au VI^e. Dans le texte de Thespies cité *supra* (IG 1888 ; 424), τ, en hiatus, note non plus la variante fermée [e] de /ε/ pour laquelle il avait été créé, mais le résultat [i] de /ε/ (avatar généralisé de */ε/) ; l'atteste le fait que ce signe recouvre à la fois le produit de /ε/ devant voyelle et l'aboutissement de *ei, lequel a déjà le timbre i (cf. Ἀμινομενες).

Comme on l'a vu (§§ 1.1.4 et 1.1.5), le passage non conditionné de /ε/ à [i] est sans doute resté une variante ; la même mutation s'est au contraire généralisée devant voyelle. Cette généralisation a-t-elle touché tout le pays ? Comment expliquer, dans les cités du Sud, le règne presque exclusif de E en ce contexte ? Il faut tout d'abord relativiser le contraste entre le Nord et le Sud : les corpus de Platées, Thisbé et Chorsiai sont bien maigres et l'on n'y trouve pas, par exemple, ces catalogues militaires si fréquents ailleurs et où abondent les anthroponymes si riches en variations graphiques. Cependant des corpus plus volumineux et plus diversifiés ne modifieraient peut-être pas sensiblement notre description ; car on a déjà pu observer (§§ 1.1.4 et 1.2.1) que les trois cités susmentionnées se montraient particulièrement conservatrices. Il s'agit sans doute d'un conservatisme graphique, explicable probablement par la géographie et l'histoire, et les quelques indices que nous avons (e.g. les graphies EI de Platées, dont un exemple ancien) me permettent de penser que la neutralisation ici décrite ne connaissait pas de limitations géographiques.

Notons la situation graphique intermédiaire de Thespies, où E domine, sans que EI et I soient rarissimes.

3. [i] → [j] - V

3.0. La langue n'en est pas restée à la neutralisation dont je viens de parler : le [i] correspondant à e/i en hiatus s'est consonifié en [j]. C'est ici — dans un cadre purement béotien et non panéolien — qu'il faut situer un dossier, bien maigre jusqu'ici, rassemblant quelques graphies remarquables par la disparition d'un *iota* en hiatus.

3.1. Les études consacrées à cette question, que ce soit pour tirer des conclusions positives du dossier ou pour le rejeter (W. Blümel), offrent deux caractéristiques :

— elles opèrent sur un nombre réduit de formes : quatre depuis Sadée 1903 (p. 12-13), qui semble être le premier à avoir attiré l'attention sur elles. Bechtel 1921 (p. 234) en ajoute bien une cinquième, Δαματρεια (= att. -τέα), mais nous verrons (§ 3.1.2) que, si au départ elle pose le même problème, elle doit cependant être rattachée à un groupe différent ;

— elles analysent le phénomène décelé sous l'angle de la comparaison interdialectale, le mettant en relation avec des faits thessaliens et/ou lesbiens (ainsi déjà Sadée 1903, p. 13).

3.1.1. Le dossier traditionnel :

- Δαματρα, Tanagra, épitaphe, IG 885 = Schwyzer 1923, 456/29.
- Δαματρος, Tanagra, épitaphe (Δ. χρηστός), IG 890.
- Ἀφροδισα, Tanagra, épitaphe, IG 854 = Schwyzer 1923, 456/20.
- Καφισα, Tanagra, décret relatif à la construction d'un temple de Déméter, avec liste de donatrices (vers 230-220), Th. Reinach, REG 12 (1899), p. 74, texte A, l. 68 ; Thèbes, épitaphes, W. Vollgraff, BCH 25 (1901), p. 364, n° 9 et 12 ; Chéronée, acte d'affranchissement (fin du III^e siècle/début du second), P. Roesch-J.M. Fossey, ZPE 29 (1978), p. 132, n° 9, l. 3-4.

3.1.2. L'ensemble était bien mince. De plus, même si certains documents concernés ne sont pas datables avec exactitude, il est clair qu'aucun ne doit remonter au-delà du III^e siècle, comme le montrent la forme de l'épithaphe en *b* ou le traitement non béotien de **ij* dans Ἀφροδισα. On comprend donc que W. Blümel (1982, p. 57 sq.) ait tenté d'éliminer ce dossier, pour nier l'introduction, en béotien, d'une règle de dévocalisation de *i* en hiatus.

De fait, bien que non attesté jusqu'ici, un Δαματρος (avec une finale -ος originelle) n'est pas à exclure *a priori*, cf. Ἄνδρος, Μάτρος (Bechtel 1917, p. 52 et 318) ou Πατρον[ς] (= Πάτρος, Pamphyllie, inédit). Καφισα peut être la contrepartie féminine d'un Καφισός, hypocoristique de Καφισοδοτός *vel simile* ou hydronyme employé tel quel comme nom de personne.

Ἀφροδισα est naturellement plus gênant, d'où le trouble de W. Blümel qui voudrait l'attribuer à une faute du graveur ou à l'influence de la koiné : il est évident que, si l'on entend ruiner ce témoignage, il faut cumuler les deux explications !

Si l'on cherche à voir là un fait de substrat éolien, le petit nombre de formes (par ailleurs explicables autrement), leur apparition tardive et leur localisation presque essentiellement à Tanagra légitiment naturellement l'attitude de W. Blümel. Mais une lecture attentive des textes montre qu'on peut facilement augmenter le dossier.

3.1.3. La liste suivante n'est pas exhaustive ; d'autres la compléteront aisément :

— dans une dédicace fédérale trouvée au Ptoion (IG 2724a ; fin du IV^e ou début du III^e siècle), on trouve, à la ligne 4, parmi les aphédriates Ἡσχωρωνδαο Θιομναστ[ω] Θειβ[η]ω ; or dans une autre dédicace trouvée sur le même site, le même personnage est archonte fédéral : Ἡσχωρωνδαο Θιομναστ[ω] Θειβ[η]ω (IG 2724b, l. 1-2 ; fin du IV^e s.). Le même apparaît encore comme archonte fédéral dans un décret de proxénie de Coronée : Ἡσχωρων[δαο ...] (IG 2860, l. 1).

— dans une dédicace fédérale trouvée au Ptoion (IG 2724c ; vers 245-240), l'un des aphédriates s'appelle Τριακαδωνος Ἀριστοκριτω (l. 4) ; l'éditeur d'IG rectifie en Τριακαδ(ι)ωνος, cf. à Korai, dans un catalogue militaire (IG 2781, 1^{re} moitié du III^e s.), Τριακαδιων aux lignes 14 et 32 (cité par Bechtel 1917, p. 522). A la ligne 7 du même document le secrétaire est d'Orchomène : Ὀρχομενω, que Dittenberger corrige en Ὀρχομεν(ι)ω. Si l'on veut bien interpréter ces négligences comme reflet d'une prononciation (cf. encore Θογιτονος, *infra* § 5.1), on relèvera avec intérêt que le graveur omet également de noter les géminées (e.g. Ἀπολωνι, l. 2).

— dans une dédicace d'Akraiphia, découverte au Ptoion (IG 4156 ; 2^e moitié du III^e s.), on lit aux lignes 8-9 : γραματιδοντος Ἰμεροκλειος Ἀργειλ(ι)ω. Dittenberger rectifie en Ἀργειλ(ι)ω, cf. dans un catalogue militaire d'Akraiphia (IG 2716 ; milieu du III^e s.) Ἀργιλ(ι)ω Λαονικ(ι)ω (l. 2 ; *rolémarque*) et Σαων Ἀργειλ(ι)ω (l. 17 ; une recrue) ; dans un catalogue militaire d'Orchomène (IG 3206, l. 15 ; fin du IV^e s.) Ἀργιλ(ι)ω Λαονικ(ι)ω (une recrue ; exemple cité par Bechtel 1917, p. 64). Pour le père du secrétaire Himéroklès, on peut certes songer à un nom en -λας ; mais ce type est relativement rare en Béotie (sauf erreur de ma part, trois cas dans l'index d'IG), où -λαος a été conservé.

— Κληνετος pour Κλαίνετος (cf. Κληνετω à Tanagra, IG 552 ; IV^e-III^e s.), à Hyettos dans un catalogue militaire (IG 2822, l. 10 ; vers 223-209 ; cf. Étienne-Knoepfler 1976, p. 99 sq.) ; à Thisbé, épithaphe (IG 3574).

— le culte de Zeus Meilikhios et de sa parèdre Meilikhia est bien attesté en Béotie, à Lébadée, Thespies, Orchomène, Anthédon. Le datif de leur nom s'explique généralement à partir d'un nominatif en -χιος et en -χια, cf. à Thespies dédicace à Διφι Μιλ(ι)χιοι κη Μιλ(ι)χη (A. Plassart, BCH 50, 1926, p. 422, n° 43). Mais, dans trois cas au moins, les formes sont privées du *iota* attendu avant la désinence : à Lébadée, quatre dédicaces de la fin du III^e siècle présentent deux fois Μελ(ι)χ(ι)ω, une fois Μελ(ι)χ(ι)ω et une fois Μελ(ι)χ(ι)ω (J. Jannonay, BCH 64-65, 1940-1941, p. 49-50) ; à Thespies, dédicace à Δι Μιλ(ι)χ(ι)ω κη Μιλ(ι)χη (IG 1814 ; date ? en tout cas postérieure à l'adoption de l'alphabet attique). Il existe certes deux adjectifs de même sens : μελιχ(ι)ος, -ος, -ον, et μελιχ(ι)ος, -ια, -ιον, et l'on pourrait imaginer qu'ils ont été tous deux utilisés en Béotie pour désigner le dieu et la déesse. Il serait trop long d'entrer ici dans le détail du dossier. Je dirai seulement que le caractère majoritaire des formes en -χιος et le nom de la parèdre, issu du féminin du même adjectif ou de l'abstrait correspondant permettent de penser que les finales -χ(ι)ω et -χ(ι)η ont chances de devoir s'expliquer à partir de -χ(ι)ω et -χ(ι)η. On examinera plus loin (§ 3.2.1 b) les problèmes posés par le nom du temple, Μελ(ι)χ(ι)ω (= Μελ(ι)χ(ι)ε(ι)ω).

— en IG 3175, l. 45-46, catalogue militaire d'Orchomène (vers 285-280), on lit Φιλοξενος [Κ]εφων(ι)χος, corrigé par Dittenberger en [Κ]εφων(ι)χ(ι)ος. Dans cette liste, les patronymes sont généralement donnés sous la forme d'un adjectif, cf., immédiatement avant, [Εὐ]φρονισκος Καφισοδωριος.

— dans un catalogue militaire d'Akraiphia (IG 2719, l. 2 ; 2^e moitié du III^e siècle) figure le participe [πολεμαρ]χ(ι)ωντων, rectifié par l'éditeur en [πολεμαρ]χ(ι)ωντων.

— un catalogue militaire de Korai (IG 2788 = Schwyzer 536/3, l. 8 ; fin du III^e/début du II^e s.) nous fournit, pour le secrétaire, le nom de Γλαυκ(ι)ω Μνασιγενοσ ; Dittenberger et Schwyzer réécrivent Μνασιγεν(ι)ωσ. Le patronyme a, dans ce texte, la forme d'un génitif et -γενοσ vaut manifestement -γεν(ι)ωσ, graphie très fréquente pour -γενεος (att. -γενους).

A cette liste — très provisoire — peut-être faut-il ajouter une dernière pièce. Dans un catalogue militaire d'Hyettos (IG 2820, l. 8 ; vers 224-210 ?), l'une des recrues est désignée ainsi selon IG : Κριτολαος ξενοσ. Ξενοσ est naturellement sans parallèle, car on enrôle des citoyens. Il faut donc chercher dans cette séquence le nom du père. Étienne-Knoepfler 1976 (p. 97) invoquent une banale haploglogie (ou haplographie) et proposent de lire Ξε(ν)ωνοσ. Mais une autre solution est esquissée par Meister 1882 (p. 246), selon qui Ξενοσ vaudrait Ξεν(ι)ωσ. Il ne donne aucune explication : a-t-il songé à l'adjectif patronymique d'un Ξενοσ ? Mais les patronymes du texte sont au génitif. La seule alternative à l'hypothèse d'Étienne-Knoepfler consisterait à voir là le génitif Ξενοσ = Ξεν(ι)ωσ de Ξεν(ι)ωσ (cf. le Ξεν(ι)ωσ cité par Bechtel 1917, p. 342).

En revanche, je serais enclin à éliminer, pour l'instant au moins, les formes suivantes : -Πατρων Δαματρω, dans un catalogue militaire de Korai (vers 240-230 ?), publié par G.J.M.J. Te Riele, BCH 99 (1975), p. 83, l. 22 : entre le ρ et l'ω du patronyme, il n'y a, selon l'éditeur (p. 87), aucune trace d'un *iota*, mais l'écart entre les deux lettres rend plausible la présence primitive d'un *I* effacé par le temps, d'où Δαματρ(ι)ω (Te Riele). — Même si Δήλαρχος/Δαλαρχος n'est apparemment pas enregistré par les recueils onomastiques, il est raisonnable de partir, pour expliquer le Δαλαρχος thébain (IG 2639 et 2446, l. 9 et 14), d'un premier membre Δαλο- et non Δαλιο- (ainsi Δήλιαρχος chez Bechtel 1917, p. 122), cf. Δηλόδοτος, Δηλοκράτης ou Δαλοξενος (Bechtel, l.c.). — Chez Corinne, E. Lobel, suivi par D.L. Page (Corinna, Londres 1963, p. 14, col. III, v. 29 ; cf. le lexique L.S.J.), restitué περ(ι)χο(ι)ς pour περ(ι)χο(ι)ς ; mais ne peut-il s'agir d'une simple élision (question posée par Page, p. 53) ? De toute façon, la forme n'est pas sûre : Wilamowitz et Crönert (RhM 63, 1908, p. 173, B, v. 68) proposaient πεδ(ι)χο(ι)ς = μέτοχος.

3.1.4. Encore une fois, la liste donnée *supra* (§§ 3.1.1. et 3.1.3.), reposant sur une partie seulement du corpus béotien, devrait être aisément augmentée. Telle qu'elle est et malgré les retouches que pourraient lui apporter certaines révisions de pierres non connues de moi, elle touche, par les lieux de découverte des documents ou les individus concernés, Tanagra, Thèbes, Chéronée, Orchomène, Akraiphia, Hyettos, Lébadée, Korai (à nouveau, le Sud n'est pas représenté ! cf. *supra* § 2.3). Désormais, on ne peut plus négliger le dossier ou tenter de l'éliminer. Étant donné que les faits graphiques relevés — tout comme le changement étudié *infra* § 5 — ne peut s'expliquer que par l'articulation [j] de *i*, force est d'admettre l'introduction, en béotien, d'une règle de semi-vocalisation de *i* en hiatus. On a donc eu diachroniquement :

1. /e/ → [i] / — V (cf. § 2)
2. [i] → [j] / — V

La règle 2 ne doit donc rien au substrat, elle n'a rien de panéolien et se situe logiquement dans le cadre d'un développement proprement béotien.

Sa première manifestation datable remonte aux environs de 300 : Ἡσχωρωνδαο (IG 2724a) ; mais la plupart des faits appartiennent au III^e siècle, quelques-uns au II^e sans doute. Si la règle 1 apparaît déjà comme généralisée dans la seconde moitié du V^e siècle, comme il faut supposer un décalage entre l'apparition de la règle 2 dans la langue parlée et sa première manifestation graphique, il me semble légitime de localiser les prémices de cette règle 2 assez haut dans le IV^e siècle.

La présence, dans le dossier, d'Ἀφροδισα ne doit pas étonner. Certes la forme authentiquement dialectale est en -τια ; mais avec Ἀφροδισα nous sommes probablement au III^e siècle. Sous la pression de la koiné a été introduit Ἀφροδισ(ι)α, qui tout naturellement s'est soumis aux règles du parler d'accueil, d'où une finale [-sja :]. De la même façon et à peu près à la même époque, le pamphylien — qui, lui non plus, ne palatalise pas /t/ devant /i(:)/ — importe Ἀφροδισ(ι)ωσ et en fait Ἀφροδισ(ι)ωσ (cf. Cl. Brixhe, *Le dialecte grec de Pamphyllie*, Paris 1976, p. 76 sq.).

3.1.5. Dans les paragraphes 3.2.1 sqq., on verra quelques-unes des implications de la règle de semi-vocalisation. Je voudrais seulement aborder ici quelques aspects très généraux :

a) La règle s'appliquait non seulement à la position intérieure postconsonantique, mais aussi à l'initiale : pour Ἰάσωσ on devait dire [ja:so:n], pour ἔωσας/ἰωσας [jo:sa:s]. b) Cette articulation pose le problème de

l'aspiration initiale : subsistait-elle ou disait-on simplement [jaros] pour *ιαρος* ? On pourrait légitimement le supposer si en *IG* 3055, l. 2 (Lébadée, vers 350) κατ[ι]αρ[ω]μεν[ε]ν était assuré. c) Le français connaît, lui aussi, une règle de semi-vocalisation (cf. *je manie/nous manions*), mais elle ne s'applique pas après *C+r/l* (cf. *tablier, Priam...*). La règle subsistait-elle semblable limitation en béotien ? Il ne le semble pas. Quelle que soit la signification de la disparition du *iota*, *Δαματρα*, par exemple, ne peut s'expliquer qu'à partir de [-trja :]. d) On sait peu de chose sur l'accent béotien (voir Meister 1882, p. 213 sq. ; G. Bonfante, *Rivista di Fil. e d'Istruz. Class.* 1934, p. 535 sqq.) ; mais il y a de fortes chances pour que dans *Ὀρχομενίω* l'accent ait primitivement porté sur /i/. Qu'est devenu cet accent lorsqu'est intervenue la semi-vocalisation ? Il s'est probablement déplacé ; mais dans quel sens ? cf. grec moderne παιδί ~ παιδιά.

3.1.6. Comme le souligne Straka 1965 (p.128) à propos du latin impérial, la consonnification de *i* en hiatus est incontestablement liée à une augmentation de l'effort articulatoire. Il se pourrait que le corpus béotien nous en fournisse une preuve directe.

On sait que, lors de l'émission des bilabiales, « la langue, ne jouant pas de rôle particulier, est indifférente et par suite se règle sur les exigences des voyelles voisines » (M. Grammont, *Traité de phonétique*, Paris 1933, p. 79 sq.). C'est la raison pour laquelle les langues se refusent souvent à les palataliser. Lorsque les autres consonnes se palatalisent devant *j*, l'augmentation de l'énergie — dont procède la palatalisation — peut se traduire après occlusive bilabiale orale ou nasale par l'apparition d'une apicale occlusive, orale ou nasale, simple produit du renforcement du *j* ou consonne épenthétique (cf. Brixhe 1978, p. 67 sq.) : ainsi en grec ancien *p(h)j aboutit à *pt* et en néo-crétois *μιά* [mja] devient [m̄ja] (Cl. Brixhe - K. Özbayri, *Verbum* 3, 1980, p. 164, n. 1). Sans probablement, que les consonnes béotiennes se soient palatalisées devant *j* issu de *i/e* en hiatus, on a peut-être un phénomène comparable avec l'énigmatique *ἐμνωβελιον* fourni par deux textes d'Akraiphia au lieu d'*ἠμνωβέλιον* : [ἐ]μνωβελίω et ἐμνωβελίον, *SEG* 3, 356, l. 5 et 7 (III^e s.), ἐμνωβελίω, *ibid.* 359, l. 10 (fin du III^e/début du II^e s.).

Avec le § 4, on verra une autre manifestation de l'augmentation de l'énergie articulatoire en béotien et l'on reviendra sur ses effets après bilabiale.

3.1.7. Les commentateurs qui, à partir du maigre dossier présenté au § 3.1.1., ont cru y voir (mais dans un cadre panéolien !) la marque d'une consonnification de *i*, semblent avoir interprété l'absence du *iota* comme une simple élimination graphique (e.g. Bechtel 1921, p. 234) : on aurait prononcé [da.ma.trja :] mais écrit *Δαματρα*. A la vérité, on comprendrait mal une telle élimination, puisque la graphie ne présentait aucun problème ; en effet, on ne compte pas les langues où le même graphème sert à noter [i] et [j], ainsi le latin, le français, le grec moderne, certains dialectes grecs anciens (e.g. le thessalien ou le pamphylien)... D'ailleurs en béotien même, l'absence du *iota* en hiatus, valant désormais [j], n'est-elle pas exceptionnelle ?

Je crois qu'il y a seulement deux interprétations possibles ; bien qu'opposées, elles supposent toutes deux que l'absence du *I* dans l'orthographe reflète la réalité phonétique :

— ou une partie de la population, accentuant encore l'énergie articulatoire, serait allée jusqu'à la palatalisation de la consonne précédente, avec absorption du [j] dans la détente de cette consonne. C'est là un phénomène banal, qu'impliquent par exemple toutes les palatalisations grecques du II^e millénaire devant *j* ; pour un parallèle moderne, cf. néo-crétois [m̄ja] (cité *supra* § 3.1.6) ou [kopela] pour κοπελιά « jeune fille ».

— ou à la faveur d'une articulation relâchée certains locuteurs éliminaient tout simplement le [j], cf. néo-crétois [trakosa] pour τριακόσια (Brixhe-Özkayri, *o.c.*, p. 158, n. 18) ou néo-grec commun κλέφτρα en face du chiotte [kleftrja].

En raison de l'inexistence, par ailleurs, d'indices sûrs de palatalisation, je me rallierais volontiers, au moins provisoirement, à cette seconde hypothèse.

Même si l'on peut exclure que certaines formes anthroponymiques comportant l'exclusion de *j* se soient généralisées (cf. *Καφισα*, apparemment jamais *Καφισα* ; mais mon inventaire n'est pas exhaustif !), le trait est probablement resté une variante, largement répandue il est vrai, si l'on en juge par le nombre de cités touchées, la nature des textes concernés et éventuellement la qualité des individus en cause. Une partie des Béotiens disaient donc [-tra :] ou [-to :] et écrivaient, conformément à la norme orthographique, -τρα ou -τω. Ainsi s'explique peut-être comme une graphie inverse la finale de *Θιοζοτιω*, fournie par un catalogue militaire d'Akraiphia (*IG* 2717, l. 19) là où l'on attend le génitif *Θιοζοτω*. On entrevoit par la même occasion le rôle qu'a pu jouer le phénomène dans l'élimination de l'adjectif patronymique.

Les formes présentant -O- pour -E/IO- supposent dans tous les cas la même semi-vocalisation et l'absence du *iota* est susceptible d'y recevoir l'interprétation développée ici. Cependant, pour ce dernier trait une autre explication n'est pas à exclure, voir *infra* § 5.5.

3.2. Quelques phénomènes annexes

3.2.1. *j* devant voyelle de timbre *i***ei* et *e* : (hérité ou secondaire) se sont confondus avec /i:/, le premier dès le V^e siècle, le second au plus tard au III^e, cf. *supra* § 1.1.4 et Ruipérez 1956, p. 78 et 81. Il peut être intéressant d'examiner ce qui se passait quand un *j* (<*e/i*) était placé devant un /i:/. Deux situations sont à envisager :

a) *Cji:C* : il se pourrait que le *j* ait été tout simplement éliminé par une sorte de dissimulation, cf. *ἀφριτι* pour *ἀφριετι* dans un acte d'affranchissement de Chéronée, P. Roesch - J.M. Fossey, *ZPE* 29 (1978), p. 133, n° 9, l. 8 (fin du III^e/début du II^e s.).

b) *Cji:V* : apparemment même élimination, cf. *Δαματρεια* au lieu de -τρεια (att. -τρεία), accusatif de *Δαματρεϊός*, ethnique de la ville thessalienne de *Δαματριάς*, dans un décret de proxénie de Tanagra, *IG* 517 (= Schwyzer 1923, 460), l. 5, fin du III^e/début du II^e siècle (exemple inclus par Bechtel dans son petit dossier sur la semi-vocalisation de /i/, cf. *supra* § 3.1) ; à Thespies, dans une dédicace du II^e siècle (*IG* 1786 = Schwyzer 1923, 490), *Θεισπειων* au lieu du *Θεισπειων* attendu (att. -τέων) ; peut-être *ἐν τῷ Μελιχίω* à Orchomène (*IG* 3169, l. 8 ; fin du III^e s.), si le nom du temple de Zeus Meilikios (*supra* § 3.1.3) remonte bien à *Μελιχίειου* (cf. à Halaisa, en Sicile, τῷ Μελιχίειου, *IG* XIV 351, I, l. 16).

Se pose alors le problème du sort de *i* : en hiatus.

3.2.2. *i* : <*ei* devant voyelle :

— Dans *IG*, à quelques rares exceptions près, *ἀσφάλεια*, *ἀτέλεια* et *ἰσοτέλεια* sont toujours écrits *ἀσφαλια*, *ἀτέλια*, (F)ἰσοτέλια.

— Après l'adoption de l'alphabet attique, les noms féminins en -κλεια hésitent entre trois graphies : -κλεια, -κλια et -κλεα ; les autres féminins en -εια connaissent des flottements identiques.

Si l'on veut bien considérer que E et I notent devant voyelle la même réalité phonétique (*supra* § 2.3.), il est fort possible que *i* : issu de **ei* se soit abrégé devant voyelle, avant de se soumettre à la semi-vocalisation. L'hypothèse pourrait être confirmée par le *Θειβαγεννα*, que fournit un décret de Tanagra relatif à la construction d'un temple et suivi par une liste de donatrices (Th. Reinach, *REG* 12, 1899, p. 73, texte A, l. 54 ; vers 230-220) ; si -γεννα correspond bien à -γένεια, nous aurions ici passage de [-genia:a :] à [-genja :], puis à [-gena :] après expulsion de [j] (*supra* § 3.1.7).

S'il en est ainsi, en vertu de ce qui a été vu au § 3.2.1, le datif *Ἡρακλει*, dans un acte d'affranchissement de Coronée (seconde moitié du III^e s. ; P. Roesch - J.M. Fossey, *o.c.*, p. 138, l. 8), est susceptible de représenter une graphie historique, correspondant à [-kli] (<[-klji] <[-kli:i]).

3.2.3. *i* : <*e* : (hérité ou secondaire) devant voyelle :

— Le génitif des noms en -κλις est ordinairement en -κλειος ou -κλιος.

— En deux décrets de proxénie de Thespies (*IG* 1722 et 1727 = Schwyzer 486 ; III^e/II^e s.), le génitif pluriel de l'ethnique de la cité a la forme *Θεισπειων* au lieu de l'habituel *Θεισπειων* ; la forme est apparemment authentique et non assignable à une influence étrangère, la langue des documents concernés ne devant rien à la koiné.

On retrouve donc l'hésitation EI/I/E précédemment rencontrée pour l'avatar du **ei* en hiatus. Il n'est donc pas exclu que l'aboutissement [i :] de *e* : se soit, lui aussi, abrégé et consonnifié devant voyelle (cf., dans les mêmes textes que *Θεισπειων*, *Τορτεας* et *ἑωσας* qui valent [tortrja:s] et [jo:sa:s]). *Δαματρεια* et *Θεισπειων/Θεισπειων* (*supra* § 3.2.1 b) correspondraient donc à une articulation [da.ma.trja] et [thispjo:n].

3.2.4. **ai* devant voyelle :

Après l'adoption de l'alphabet attique, l'avatar de **ai* est noté H, ce qui signifie probablement qu'après un stade [ae] la diphtongue s'était monophonguée en [e:], d'où la fermeture de la voyelle longue de timbre *e* héritée ou secondaire (*supra* § 3.2.1).

Les ethniques de Tanagra et de Thèbes ont normalement les formes *Θειβηος* et *Ταναγρηος* (où -ηος = att. -αἰος). Mais des graphies telles que *Θειβειως* ou *Ταναγρειων* aux III^e-II^e siècles (cf. Scherer 1959, p. 25) montrent

que le stade [ε:] était dépassé devant voyelle. Si l'on en juge par la forme Δικεαρχω (Orchomène, dédicace, IG 3215 ; date ?) en face de l'attendu Δικηαρχω (cf. à Hyettos, IG 2818, l. 16, vers 236-217 ; IG 2823, l. 22, II^e s.), étant donné l'équivalence de E et I devant voyelle, il se pourrait que [ε:] se soit, dans ce contexte, fermé à son tour en [i:] ; puis abrégé et enfin consonnifié, cf., selon des modalités différentes, grec ancien παλαιός → grec moderne [paljos] écrit παλαιός ou παλιός.

3.2.5. Graphies du type -κλειος

On a été depuis longtemps intrigué par la présence, dans certains catalogues militaires, de formes en -κλειος, qui d'après le contexte (génitifs absolus ou patronymes au génitif) correspondent incontestablement à des génitifs : à Κορπαι Μνασικλειος (deux fois, IG 2786 = Schwyzer 1923, 536, l. 4-6 ; fin du III^e s.) ; à Akraiphia Καλλικλειος (IG 2716 = Schwyzer 1923, 542, l. 9 ; vers 250), [- -]κλειος et Εὐθουμοκλειος (IG 2717 ; l. 5 et 15 ; 2^e moitié du III^e s.), Ἀμνοκλειος (P. Perdrizet, BCH 23, 1899, p. 193, n^o I, l. 5-6 ; II^e s.), Ἐλευθεροκλειος (ibid., p. 193, n^o II, l. 18, II^e s.), Τιμοκλειος (deux fois, ibid., p. 200 sq., n^o VIII, l. 10-12 ; fin du III^e s.). Il faut y ajouter le génitif d'un, sinon deux adjectifs patronymiques : dans l'intitulé d'un catalogue militaire d'Orchomène Πολυκριτω Φιλοκλειω (IG 3180, l. 12 ; vers 223-216) et peut-être dans une dédicace fédérale découverte au Ptoion [Αντι]γενε[ω] (IG 2723, l. 1 ; vers 285-280).

Scherer 1959 (p. 28) déclare « unklar » ces génitifs en -κλειος et Sadée 1903 (p. 82) tente de les expliquer à partir de l'adjectif patronymique : les lapicides, entraînés à graver l'adjectif patronymique en -κλειος, ont continué à user de la même graphie quand il fallait graver non plus l'adjectif, mais le génitif. Cette interprétation ne cherche pas à analyser les composantes graphémiques et ne tient pas compte d'une autre pièce du dossier, qui semble lui avoir échappé. Le mot μαντεια, dans les textes béotiens, a toujours une finale -εια, sauf en deux cas ; on trouve, en effet, μαντεϊαν : a) à Orchomène, dans une dédicace fédérale (IG 3207, l. 2 ; vers 240-237), b) dans une dédicace d'Akraiphia trouvée au Ptoion (IG 4157, l. 2 ; milieu du III^e s.). Il est évident qu'on ne peut ici invoquer l'influence de l'adjectif patronymique.

A une époque où *ei (cf. μαντεια) et e : (hérité ou secondaire, cf. l'aboutissement de -kle:os, avatar béotien du génitif des noms en -κλις) se sont confondus avec /i:/, que peut valoir une graphie telle que -κλειος ? [-kli:jos] ou [-klijos], le second *iota* servant à noter un glide. Cette constatation est en contradiction avec les conclusions des §§ 3.2.2. et 3.2.3. Pour rendre compte d'une telle articulation, on n'a pas le droit d'invoquer une possible limitation de la règle de semi-vocalisation par la présence du groupe *occlusive + liquide* : cf. Δαματρα et naturellement μαντεϊαν ; on ne peut non plus faire appel à un éventuel blocage de la règle par la présence d'un accent, cf. Ὀρχομενω et encore Δαματρα (pour -vίω et -τρία). Reste une seule solution. Si mon analyse graphémique et phonétique est exacte, nous pourrions avoir affaire à une variante sociale et/ou locale (jusqu'ici sont concernés Orchomène, Kopai et surtout Akraiphia) : une partie des locuteurs auraient tenté de maintenir ou de restaurer une articulation [i(:)j] là où les autres disaient [j].

L'avenir nous dira si cette variante était limitée à certains mots, ceux par exemple qui comportaient un /i:/secondaire en hiatus, ou si elle touchait l'ensemble du matériel examiné dans ce chapitre et si pour une forme comme Δαματρια la Béotie connaissait trois réalisations :

[j] sans doute majoritaire

[ϕ] variante minoritaire de la prononciation précédente

[ij] minoritaire

cf. en néo-crétois [trija] « trois » en face de [trakosa] « trois cents ».

4. /u(:)/ après apicale

4.0. Après un certain nombre de consonnes, /u(:)/ (normalement Y ou OY depuis l'adoption de l'alphabet attique) peut être rendu par IOY depuis le III^e siècle.

4.1. Quelques exemples suffiront à illustrer le phénomène :

— après t : τιουχα, e.g. à Coronée, acte d'affranchissement des environs de 200 (Schwyzer 1923, 503 a, l. 1) ; Φαστουλλει, catalogue militaire d'Orchomène, vers 223-216 (IG 3180 = Schwyzer 1923, 522, l. 54).

— après d : διου, e.g. à Orchomène, comptes, fin III^e/début II^e s. (Schwyzer 1923, 524, l. 1, 4 et 8) ; Φαδιουλογω, Kopai, catalogue militaire, fin III^e/début II^e s. (IG 2788 = Schwyzer 1923, 536/3, l. 3-4).

- après th : προθιουρον/ἀμφιθιουρον, Coronée, dédicace du II^e s. (IG 2876 = Schwyzer 1923, 504, l. 7-8 et 9-10) ; Εὐθιουμιδας, Orchomène, catalogue militaire, vers 223-216 (IG 3179 = Schwyzer 1923, 521, l. 27).
- après n : ὄνιουμα, Chéronée, acte d'affranchissement, II^e s. (IG 3352 = Schwyzer 1923, 517, l. 4) ; Διωνιουσιος, Orchomène, catalogue militaire, vers 285-280 (IG 3175, l. 18).
- après l : Λιουσικλια, Tanagra, épitaphe (IG 1176 = Schwyzer 1923, 456/55) ; Πολιουμειω, Hyettos, catalogue militaire, fin III^e/début II^e s. (IG 2826 = Schwyzer 1923, 534, l. 7-8).
- après s : Σιουνεσις, Tanagra, épitaphe (IG 1390 = Schwyzer 1923, 456/84).
- à l'initiale absolue : τω ιουω, Chéronée, acte d'affranchissement, II^e s. (IG 3377 = Schwyzer 1923, 515, l. 6).

4.2. Si l'on en juge par la chronologie que fournit la liste des archontes fédéraux donnée par P. Roesch (1965), l'un des plus anciens exemples serait assignable aux années 285-280 (le Διωνιουσιος cité *supra*), ce qui, avec le nécessaire décalage entre l'apparition du trait dans la langue parlée et sa première traduction graphique, devrait faire remonter le phénomène aux dernières décennies du IV^e siècle.

Sur ce point encore, les cités du Sud — auxquelles s'ajoute Thespies — restent fidèles à la norme Y/OY. Mais, pour Thespies au moins, nous avons la preuve (*infra* §§ 5.2 et 5.5.) que cette norme masque une réalité identique à celle des autres villes de l'intérieur.

Le phénomène révélé ici, touchant le lexique et l'onomastique, les documents privés et publics, était vraisemblablement généralisé dans toutes les couches de la population.

Ainsi, depuis le début du III^e siècle, /u(:)/ peut être écrit :

Y

OY

IOY

O (*supra* § 1.2.1 b)

IO, cf. Ἀμφικτιων valant de toute évidence Ἀμφικτιων (même échange) O/Y que précédemment), dans un catalogue militaire d'Hyettos, Etienne-Knoepfler 1976, p. 72, n^o 1, l. 16.

IO, cf. δωδεκατη à Tanagra, décret de proxénie (III^e s. ?), IG 520, l. 1 (voir *infra* § 4.8).

Ces graphies sont distribuées plus ou moins régulièrement dans les textes. On observe, en outre que l'orthographe de certains mots est toujours conforme à la norme ancienne ; ainsi l'on écrit toujours ἀσυλια ou ἀσσυλια, συν ου σουν.

4.3. On a pu constater l'indifférence du phénomène à la longueur du u, cf. τιουχα avec une brève et Διωνιουσιος qui comporte une longue.

Par contre, il n'est pas indifférent à la consonne précédente. Il n'apparaît qu'après apicale (apicodentale ou apicoalvéolaire) : /t/, /d/, /th/, /n/, /l/, et /s/. Il ne se manifeste donc jamais après bilabiale ou dorsale, d'où la vanité du complément proposé par Dittenberger pour un texte d'Hyettos : Ἐρμ[ιου]λλ[ος] (IG 2812, l. 10).

Son unique manifestation à l'initiale absolue sera l'objet d'un développement particulier (§ 4.7).

4.4. L'absence de manifestation du phénomène après bilabiale et dorsale et le changement qui sera étudié *infra* § 5 condamnent l'hypothèse de G.P. Shipp (*Glotta* 43, 1965, p. 302 sq.) et de M.S. Ruipérez (*Acta Mycenaea*, Salamanca 1972, I, p. 161), selon qui IOY correspondrait à une tentative pour rendre [y].

La question a été reprise tout récemment par Blümel 1982 (p. 48 sq. et 127 sqq.) : il voit dans les faits béotiens l'amorce d'un procès qui en lesbien a abouti à l'assimilation de t devant u (cf. πεσυρες) et se demande si les graphies béotiennes traduisent la présence, dans la prononciation, d'un simple *Gleitlaut* entre consonne et /u(:)/ou la palatalisation de ladite consonne. Avant de répondre à cette question, il convient de faire deux remarques : a. Les données de la phonétique générale excluent un schéma *consonne + /u(:)/* → *consonne palatale + /u(:)/*, car on ne comprendrait pas que les mêmes consonnes ne se soient pas palatalisées devant les autres voyelles, notamment celles de timbres i et e qui offriraient des conditions de palatalisation plus favorables (cf. en français, où à l'initiale les vélaires se sont palatalisées devant /i/e/a, mais non devant o/u). b. Le passage par [ju(:)] est indispensable, si l'on veut comprendre la mutation examinée au § 5.

Tout au plus peut-on supposer que le stade [ju(:)] a été suivi d'une palatalisation. Mais, comme nous n'avons aucun indice de cette dernière, je préfère en rester à l'interprétation que proposait déjà Meister en 1882 (p. 233 sq.) : Ὀλιουμπικχος = [oljumpsikhos].

4.5. Reste à rendre compte de l'origine du phénomène. J'ai déjà abordé ce problème en 1978 (p. 69). Il s'agit vraisemblablement d'une nouvelle manifestation de l'augmentation de l'effort articulatoire : l'énergie avec laquelle est articulée l'apicale entraîne un ralentissement de la détente de cette dernière et un passage progressif de la position antérieure à la position la plus en arrière [u], avec apparition perceptible d'un segment intermédiaire [j]. Le phénomène est donc lié à la distance entre consonne et voyelle et l'on comprend aisément qu'il ne se produise pas entre vélaire et /u(:)/. S'il n'apparaît pas non plus après bilabiale, c'est pour les raisons qui ont été exposées *supra* § 3.1.6 (lors de l'émission de la consonne, indifférence de la position de la langue qui se règle sur les exigences de la voyelle suivante).

Naturellement, comme pour la règle de semi-vocalisation, il n'y a pas lieu de supposer des limitations à la nouvelle articulation de /u(:)/ après apicale et de croire, par exemple, qu'elle était exclue après *occlusive+liquide*.

Enfin, contrairement à la pratique de Dittenberger, l'*iota* notant [j] ne saurait porter l'accent : si l'on tient à accentuer, on écrira διού et non δίου.

4.6. La diphtongue /ui/

Après apicale, la diphtongue /ui/ suscite, elle aussi, l'apparition d'un [j], cf. pour Θυῖος, le nom du mois, Θυῖου à Orchomène (IG 3172, l. 166 = Schwyzer 1923, 523 ; vers 223-216), ou à Chéronée (IG 3349, l. 1 ; II^e s. ?) en face de Θουῖω (e.g. à Chéronée, IG 3352 = Schwyzer 1923, 517 ; II^e s. ?) ; pour le surnom d'Artemis déesse des accouchements Ἐλιθιοῦη à Chéronée (IG 3385 ; II^e s.) à côté d'Ἐλιθιοῦη à Orchomène (IG 3214).

Le fait nous apprend tout d'abord que la diphtongue avait une attaque vocalique et qu'elle se prononçait non pas [wi], mais [ui] ([uij] devant voyelle) ou [uj].

Mais on doit se demander si une séquence [ju] ([juj]) ou [juj] ne présentait pas quelques difficultés d'articulation. En réalité, il se pourrait que la diphtongue ait perdu son second élément, cf. à Chéronée Εἰλεῖθουη (IG 3391 ; II^e s.).

4.7. Le nom du fils comportait la diphtongue /ui/ et il présente le seul cas d'une prononciation [ju] de u à l'initiale : τῶ ἰουῖω (citée *supra*). Le mot est donc précédé de l'article τῶ ; en passant du [o:] de l'article à la première voyelle du nom, on passe d'une voyelle vélaire à une autre voyelle vélaire : le dos de la langue effectue, au niveau du voile du palais, un mouvement d'avant en arrière, sans passer par la position [j]. D'autre part, l'existence d'une frontière faible entre l'article et le nom exclut pratiquement une pause, suivie d'une surarticulation de l'initiale suivante. C'est pourquoi je me demande si la graphie que nous avons ici ne correspondrait pas à l'articulation de υῖός avec élision de l'article : τ' ἰουῖω, où les conditions seraient réunies pour l'apparition d'un [j] puisque la diphtongue serait alors précédée d'une apicale. Du comportement de l'article en pareil cas, je ne connais que quelques exemples ; ils appartiennent tous à la période épichorifique. Les uns supposent de toute évidence une contraction, cf. τῶλοδόνι (avec τῶ = τοῖ 'A-) au Ptoion (IG 2731 = Schwyzer 539/3 ; VI^e s.) ; mais d'autres peuvent s'expliquer par une simple élision, cf. sur un canthare béotien du VI^e/V^e s. τευτρεῖφαντῶ = ται Εὐτρεῖφαντῶ (IG 3467). Mon ignorance de la pratique béotienne sur ce point, au II^e siècle, me contraint à la prudence.

4.8. Les noms de nombres correspondant à « deux » et à « douze » présentent suffisamment de variations graphiques pour mériter qu'on s'y arrête un instant. Pour alléger le développement, je reprendrai les relevés de Blümel 1982, p. 271, 272 et 275. On trouve :

— pour « deux » : δυο, δὺ', δυοο, διουο, διου ;

— pour « douze » (cardinal ou ordinal) : δωδεκα, δυοκηδεκα, δυοδεκατη (dat.), δωδεκατη (id.).

Dans δωδεκα, certainement antérieur (voir § 1.2.1) au passage de [u] à [ju] après apicale, la graphie δω- ne correspond pas à [djuo]. Mais elle nous enseigne comment la proximité, sinon l'identité des deux voyelles contiguës a pu donner naissance à une forme tronquée [du] → [dju], peut-être encouragée par l'élision devant initiale vocalique. En admettant que celle-ci ne se soit pas généralisée et que δυο soit autre chose qu'un archaïsme graphique, on pourra, pour rendre compte des fantaisies de l'orthographe, partir de deux formes :

— duo, d'ou [djuo] (la norme sans doute), écrit δυο, δυοο, éventuellement δὺ' et διουο ;

— du, d'ou [dju] (une variante), écrit διου ou διω(δεκατη).

Mais δὺ' et διουο me semblent ambigus. Seul διου est isolable avec certitude : en SEG 3, 356 (Akraiphia, III^e s.), où on le trouve deux fois (l. 4 et 7) devant πεντ(ε), et IG 3193 = Schwyzer 1923, 524, l. 1 (Orchomène, fin III^e/début II^e s.), où il est devant une pause suivie de πετταρες. Dans ce dernier texte, Dittenberger et Schwyzer écrivent d'ailleurs διου ὀβολοι, aux lignes 4, 5 et 8. Seul jusqu'ici IG 3172, l. 164 (= Schwyzer 1923, 523 ;

Orchomène, vers 223-216) pourrait fonder l'existence d'un διουο ; mais il ne s'agit que d'une correction ; la pierre semble, en effet, donner διουΝ ὀβολοι, que Dittenberger et Schwyzer rectifient respectivement en διου[ο] et διου(ο). Scherer 1959 (p. 45), qui accepte cette correction, sent à sa manière l'ambiguïté et propose pour IG 3193, l. 4, 5 et 8, διου' ὀβολοι, supposant ainsi deux formes du numéral dans le même texte, διου et διουο.

Δυο et δὺ' appellent des remarques allant dans le même sens. Δυο seul est isolable avec certitude. Ainsi, lorsqu'ils rencontrent δυ devant voyelle, épigraphistes et philologues écrivent-ils inmanquablement δὺ'. Mais qui nous dit qu'en SEG 3, 359, l. 10 (Akraiphia, fin III^e/début II^e s.), par exemple, le numéral « deux » devant ὀβολων a perdu sa voyelle finale par élision et ne cache pas un δυ, dont διου se serait qu'une graphie évoluée ?

Il est donc possible qu'il faille éliminer de notre liste διουο et y ajouter un δυ. Les découvertes futures lèveront peut-être ces ambiguïtés.

5. Διο- → Διου-, νεο- → νιου-

5.0. Nous allons aborder à présent un trait qui devrait nous convaincre définitivement de l'introduction, en béotien, d'une règle de semi-vocalisation.

5.1. Nous avons vu *supra* (§ 4.2) les diverses graphies susceptibles de recouvrir /u(:)/ après apicale, à partir des premières décennies du III^e siècle : Y, OY, IOY, O, IO, et IΩ.

Aux III^e et II^e siècles, nous allons retrouver l'essentiel de ces graphèmes pour noter l'aboutissement des anciennes séquences /io/ et /eo/.

En effet, on trouve, par exemple,

— pour Διο- :

Διο-, majoritaire, *passim* ;

Δι-, cf. Διωδοτω, Hyettos, catalogue militaire (IG 2826 = Schwyzer 1923, 534, l. 11-12 ; début du II^e s.) ;

Διου-, cf. Διουκλεις, Chéronée, acte d'affranchissement (IG 3352 = Schwyzer 1923, 517, l. 2 ; II^e s.) ;

Διουο-, cf. Διουδοτος Διουδοτω, Hyettos, catalogue militaire (IG 2810, l. 6 ; vers 225-206).

— pour θεο- :

θεο-, et θιο- (*passim*) qui, à peu près aussi fréquents l'un que l'autre, représentent en quelque sorte la norme ;

θιου-, cf. [Θ]ιουτιμου, Orchomène, comptes (IG 3193 = Schwyzer 1923, 524, l. 2 ; fin III^e/début II^e s.) ; mais [Δ]ιουτιμου est-il exclu ?

θου-, cf. Θουδιππος, Tanagra, épitaphe qui peut être dialectale (IG 1093).

θο-, dans Θογιτωνος, Ptoion, dédicace fédérale (IG 2724 c, l. 7 ; vers 245-240).

— pour νεο-, dans la « néoménie » et les anthroponymes dérivés :

νεο-, graphie peut-être quasiment éliminée après l'adoption de l'alphabet attique, au moins dans l'onomastique.

νιο-, cf. Νιομινω et Νιομεινω, Lébadée, acte d'affranchissement (IG 3081 = Schwyzer 1923, 511, l. 1 ; II^e s.) ;

νιου-, dans νιουμειν[η] (dat.), Orchomène, décret relatif à un remboursement d'emprunts (IG 3172, l. 141 = Schwyzer 1923, 523 ; vers 223-216) ; Νιουμεινω, Hyettos, catalogue militaire (IG 2823 = Schwyzer 1923, 533, l. 15 ; II^e s.) ;

νιυ-, cf. Νιυμεινιος, Orchomène, catalogue militaire (IG 3179 = Schwyzer 1923, 521, l. 24 ; vers 223-216) ;

νυ-, cf. Νυμεινιος, Thèbes (Kabirion), liste de magistrats sacrés (IG 2428 = Schwyzer 1923, 473, l. 18 ; un peu avant 250) ;

νου-, dans νουμηνη (dat.), Tanagra, décret de proxénie (IG 523 ; 2^e moitié du III^e s.) ;

νο-, cf. Νομεινω, Thespies, catalogue militaire ? (IG 1752, l. 20 ; III^e s. ?) ;

νευ-, cf. νευμεινη (dat.), Tanagra, décrets de proxénie, IG 517, l. 1 (= Schwyzer 1923, 460), et 524, l. 1, fin du III^e/début du II^e s.

5.2. A nouveau, les cités méridionales semblent, au moins sur le plan graphique, manifester leur indifférence à l'égard du phénomène, cf. déjà §§ 2.3, 3.1.4 et 4.2. Mais, cette fois, le corpus de Thespies, muet quant au changement étudié au § 4, fournit quelques pièces, cf. *supra* Νομεινω. Comme le trait examiné ici suppose

vraisemblablement une prononciation [ju(:)] de /u(:)/ après apicale, il est fort probable que ce mutisme est orthographique seulement.

La distribution des graphies est, comme précédemment, assez fantaisiste ; on observe souvent plusieurs d'entre elles dans le même texte, parfois pour le même personnage, cf. Διοκλείς et Διοκλείει dans un acte d'affranchissement de Chéronée, de la fin du III^e siècle ou du début du II^e (P. Roesch-J.M. Fossey, *ZPE* 29, 1978, p. 128, n° 5, l. 2/3 et 7).

Comme on a pu l'entrevoir à travers les formes citées *supra* § 5.1, selon mes relevés, les premières manifestations de la mutation sont susceptibles de remonter un peu au-delà du milieu du III^e siècle. Dans la langue parlée, le trait pourrait donc être assigné aux toutes premières décennies de ce siècle.

5.3. L'interprétation des faits est claire et l'on doit supposer l'enchaînement suivant :

1. /e/ → [i]/ — V (§ 2)

2. /i/ → [j]/ — V (§ 3)

3. /u(:)/ → [ju(:)]/ — Cons. apicale (§ 4)

4. à la faveur de l'articulation normalement fermée de /o/ (§ 1.2.), la séquence [jo] (< /io/ et /eo/) subit l'attraction de [ju], articulation de /u/ après apicale, et se confond avec lui (neutralisation), cf., pour des raisons identiques, l'attraction exercée par la diphtongue /au/ sur /ao/ (voir e.g. Scherer 1959, p. 27).

5.4. La série des graphèmes recouvrant l'aboutissement de *eo/io* recoupe donc largement celle des graphies servant à noter l'avatar de /u(:)/ après apicale. Les deux séries s'éclairent mutuellement :

— ainsi, l'on observe très tôt des cas d'utilisation de O pour /u/ (*supra* § 1.2.1). Cette pratique persista après la mutation de /u/ en [ju] après apicale, et prononcé [sjumphoro:] : Συμφορῶ pouvait s'écrire Σομφορῶ : sur ce modèle, on a rendu éventuellement par NO le résultat [nju] de *neo*.

— ainsi encore, le OY de Θουδιπλος a toutes chances d'être autochtone, si l'épithète qui le fournit est bien d'époque dialectale : il se comprend aisément à partir de la confusion de *eo/io* et de [ju] (< /u/), dont OY est l'une des graphies.

Les différences quant à la fréquence des graphies à l'intérieur de chacune des séries tiennent naturellement à l'origine des unités concernées : il est normal que OY et IOY dominant pour la notation de /u(:)/, tandis que EO et IO l'emportent pour θεός et les anthroponymes qui en sont issus.

Les menues différences formelles ne présentent aucun mystère :

— on rendra compte de Διοιδότος à partir de Διδότος, en se rappelant que Y note alors à la fois /u(:)/ et l'aboutissement /y:/ de *oi ;

— on ne considérera pas *veo-* comme une graphie étrangère (ainsi Scherer 1959, p. 20) : si l'on tient compte de la forme de départ (*veo-*), de la neutralisation de l'opposition /e~i/ devant voyelle et de l'interchangeabilité qui s'ensuit pour E et I dans ce contexte, on comprend facilement que EY ait pu apparaître comme l'équivalent de IY=[ju] ; cela est si vrai qu'une authentique diphtongue /eu/, écrite normalement EY, peut par mégarde, être occasionnellement notée IY, cf. Ἰθωφρων dans un catalogue de Thespies de la fin du III^e siècle (*SEG* 23, 271, l. 49).

5.5. /u(:)/ ne prenait la prononciation [ju(:)] qu'après apicale et il est légitime de se demander si *eo/io* a abouti à [ju] dans ce contexte seulement. Certes un exemple comme le thespien Βιουτη (*IG* 1753, l. 6 ; III^e-II^e s.), en face du Βιοτραις d'Hyettos (*IG* 2828, l. 9), semblerait indiquer que le phénomène a pu s'étendre à d'autres contextes ; mais ce dut rester une variation rare. Si elle avait connu quelque extension, elle aurait, à n'en pas douter, engendré par un choc en retour des graphies IOY pour /u(:)/ après bilabiale ou dorsale. Il y a donc des chances sérieuses pour que la confusion entre /u/ et *io/eo* se soit produite après apicale uniquement.

Les finales, on a pu le noter, ne sont jamais concernées. Est-ce à dire que l'application de la règle était exclue de cette position ? Les exemples ne manquent pas de règles qui, pour des raisons informatives, connaissent des limitations lexicales ou morphologiques, cf. e.g., en grec ancien, la non-disparition du *s* intervocalique au futur et à l'aoriste ou encore la non-palatalisation de *t* devant *i(:)* à l'initiale. S'il en était ainsi dans le cas présent, la finale de Μνασιγενιος (= att. Μνησιγενεος) aurait continué à être prononcée [jos] et la graphie Μνασιγενιος signalée *supra* (§ 3.1.3) témoignerait simplement de l'élimination sporadique du [j] (seule interprétation possible pour la finale -ος d'une forme comme [K]εφονιος pour -χιος, puisque la séquence [jo] est précédée d'une dorsale).

Mais la permanence de -εος/-ιος (éventuellement -ος) en finale après apicale pourrait refléter une simple protection graphique liée — à la valeur informative de la désinence (ainsi dans la koinè l'abolition des oppositions de quantité a rendu O et Ω interchangeable, mais O pour Ω reste rarissime comme désinence du datif singulier thématique), — ou à la façon dont on enseignait la grammaire aux petits béotiens (cf. la méthode utilisée pour apprendre la morphologie verbale en français contemporain). Dans ce cas Μνασιγενιος se serait prononcé [mna:sigenjus] et le O de Μνασιγεος s'expliquerait simplement comme celui de *vo-* (*supra* § 5.4).

6. Conclusion

On a vu qu'il fallait rejeter l'hypothèse d'une diphtongaison spontanée devant *s+occlusive* (§ 1). On a, en revanche, constaté que le béotien avait incontestablement connu la semi-vocalisation de *i* (quelle qu'en soit l'origine) devant voyelle, mais que celle-ci n'avait pas à être rattachée au même phénomène observé en thessalien et en lesbien.

La solidarité des faits m'a amené à aborder un ensemble de traits, que j'ai essayé d'ordonner les uns par rapport aux autres. Si je suis certain de ma chronologie relative, je le suis moins des éléments de chronologie absolue que j'ai proposés : ceux-ci devront être affinés. Ils ne pourront l'être qu'à partir d'une étude minutieuse et exhaustive de la répartition historique et géographique des variations orthographiques. Ce nécessaire complément permettra peut-être en outre de répondre, par la géographie et l'histoire, à certaines questions posées. J'entends géographie et histoire au sens large : géographie physique, économie, démographie, histoire politique et sociale.

D'autre part, la consonnification de *i* en hiatus, le changement de /u(:)/ en [ju(:)] après apicale et sa confusion, dans le même contexte, avec [jo] < *eo/io*, ont montré qu'à une certaine époque le béotien était caractérisé par l'intensité de l'articulation. La langue est-elle allée jusqu'à palataliser la consonne précédente ? Faute d'indices irréfutables, j'en ai, provisoirement au moins, écarté l'idée (§§ 3.1.6, 3.1.7 et 4.4). Mais il faudra voir si d'autres phénomènes ne ressortissent pas à cette même intensité : e.g. maintien de certains groupes consonantiques, rôle de la gémination, graphies -ΣΣΤ- pour -ΣΤ-. Un approfondissement de la recherche ne devrait pas négliger l'hypothèse d'une modification de la nature de l'accent : serait-on passé d'un accent à dominante musicale à un accent à dominante intensive ? Un tel accent entraînant généralement un abandon des oppositions de quantité, est-ce ainsi qu'il faudrait expliquer, par exemple, les échanges entre O et Ω aux III^e-II^e siècles ?

Enfin, l'augmentation de l'effort articulatoire semble avoir été suivie d'une phase de déclin, cf. peut-être l'élimination sporadique de [j] dès l'extrême fin du IV^e siècle et les négligences dans la notation des gémées aux III^e-II^e siècles. Il serait intéressant d'examiner cette courbe à la lumière de la théorie de Straka (1964, p. 78 sqq.), selon qui l'augmentation et le déclin de l'énergie articulatoire, dans une communauté linguistique, seraient liés à sa situation politique, sociale et économique.

BIBLIOGRAPHIE

- BECHTEL 1917 : F. Bechtel, *Die historischen Personennamen des Griechischen bis zur Kaiserzeit*, Halle.
- BECHTEL 1921 : F. Bechtel, *Die griechischen Dialekte I*, Berlin.
- BLÜMEL 1982 : W. Blümel, *Die aiolischen Dialekte. Phonologie und Morphologie der inschriftlichen Texte aus generativer Sicht*, Göttingen.
- BRIKHE 1975 : Cl. Brikhe, *Kratylos* 20 (1975) 1977, p. 59 sqq.
- BRIKHE 1978 : Cl. Brikhe, « Les palatalisations en grec ancien. Approches nouvelles », *Étrennes de septantaine. Travaux de linguistique et de grammaire comparée offerts à Michel Lejeune*, Paris, p. 65 sqq.
- BRIKHE 1979 : Cl. Brikhe, « Sociolinguistique et langues anciennes. A propos de quelques traitements phonétiques irréguliers en grec », *BSL* 74, p. 237 sqq.
- BRIKHE 1982 : Cl. Brikhe, « Palatalisations en grec et en phrygien. Problèmes phonétiques et graphiques », *BSL* 77, p. 209 sqq.
- CHANTRAINE 1968 : P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris 1968 sqq.
- ÉTIENNE-KNOEPLER 1976 : R. Étienne et D. Knoepfler, *Hyettos de Béotie*, Supplément III au *BCH*, Paris.
- IG* : *IG VII* (W. Dittenberger), 1892.
- LEJEUNE 1972 : M. Lejeune, *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien*, Paris.

- MEISTER 1882 : R. Meister, *Die griechischen Dialekte* I, Göttingen.
 ROESCH 1965 : P. Roesch, *Thespies et la Confédération béotienne*, Paris.
 RUIPÉREZ 1956 : M.S. Ruipérez, « Esquisse d'une histoire du vocalisme grec », *Word* 12, p. 67 sqq.
 SADEE 1903 : L. Sadée, *De Boeotiae titulorum dialecto*, Halle.
 SCHERER 1959 : A. Scherer, *Handbuch der griechischen Dialekte*, von A. Thumb, II, 2te erweiterte Auflage von A. Scherer, Heidelberg.
 SCHWYZER 1923 : E. Schwyzler, *Dialectorum graecarum exempla epigraphica potiora*, Leipzig.
 SCHWYZER 1939 : E. Schwyzler, *Griechische Grammatik* I, Munich.
 STRAKA 1964 : G. Straka, « L'évolution phonétique du latin au français sous l'effet de l'énergie et de la faiblesse articulaires », *Travaux de linguistique et de littérature* II, Strasbourg, p. 17 sqq.
 STRAKA 1965 : G. Straka, « Naissance et disparition des consonnes palatales dans l'évolution du latin au français », *Ibid.* III, Strasbourg, p. 117 sqq.
 TAILLARDAT-ROESCH 1966 : J. Taillardat et P. Roesch, « L'inventaire sacré de Thespies. L'alphabet attique en Béotie », *RPh*, p. 70 sqq.
 TEODORSSON 1974 : Sv.-T. Teodorsson, *The Phonemic System of the Attic Dialect*, 400-340 B.C., Göteborg.
 TEODORSSON 1978 : Sv.-T. Teodorsson, *The Phonology of Attic in the Hellenistic Period*, Göteborg.
 THUMB 1909 : A. Thumb, *Handbuch der griechischen Dialekte*, Heidelberg.

DISCUSSION

Remarques de M. Casevitz sur les graphies mycéniennes et les problèmes de palatalisation ; de B. Helly sur l'accentuation des textes dialectaux grecs.

CHARAKTERISIERUNG DES BOIOTISCHEN DIALEKTS

W. BLÜMEL

Universität de Cologne (R.F. d'Allemagne)

RÉSUMÉ

L'auteur, qui a procédé à un dénombrement complet des termes et des formes du dialecte béotien attestés par les inscriptions, présente des remarques sur les variations dialectales entre cités, sur les éléments thessaliens, éoliens et lesbiens conservés en béotien, sur les formes propres aux parlers grecs de l'Ouest, sur les archaïsmes que l'on relève dans la phonétique et dans la morphologie béotiennes. Il insiste sur le caractère conservateur et unique de ce dialecte.

1. Einleitung

1.0. In Handbüchern und Abhandlungen zur griechischen Dialektologie wird das Boiotische in der Regel als ein aus der Mischung von aiolischen und westgriechischen Elementen hervorgegangener Dialekt charakterisiert. Im folgenden soll versucht werden, die Argumente für diese Beurteilung durch eine umfassende Auswertung der inschriftlichen Belege, mit den Methoden der inneren Rekonstruktion und auf der Grundlage der relativen Chronologie von phonologischen und morphologischen Prozessen im Griechischen nachzuprüfen. Weiterhin sollen, um eine Charakterisierung des boiotischen Dialekts abzurunden, seine inneren Verschiedenheiten sowie eine Reihe von Merkmalen zur Sprache kommen, durch die er sich als teils außerordentlich konservativ, teils außerordentlich progressiv erweist. Für die folgenden Überlegungen werden ausschließlich linguistische Evidenzen herangezogen ; es wäre aber höchst interessant festzustellen, ob und in welcher Weise sich die Ergebnisse der historischen Sprachwissenschaft mit Forschungsergebnissen verwandter Disziplinen wie der Frühgeschichte und der Archäologie oder mit den Nachrichten der antiken Geschichtsschreibung in Einklang bringen lassen.

2. Variationen innerhalb des Boiotischen

2.1. Im Boiotischen entsteht im Aorist der Verben auf /-ddo :/ -δδω (gemeingriech. -ζω) auf Grund der Assimilation mit dem Suffix /-s-/ in der Regel der Stammaslaut /-tt-/ (ἀπολογίττασθη, ἐψαφίττατο, *Aiol. Dial.* § 202¹), lediglich in einem Teilgebiet Boiotiens, nämlich in Thespien und Koroneia, sind Aoriststämme auf /ks/ -ξ- belegt : ἀπολογίξασθη, ἐπεσκεύαξε. Man hat das Auftreten solcher Formen wohl mit Recht dem Einfluß nordwestgriechischer Dialekte zugeschrieben, aber es ist schwierig, das Alter dieses Einflusses abzuschätzen. Die Belege für Formen mit -ξ- reichen nur bis zum 3. Jh. hinauf, ältere Belege liegen nicht vor. Andererseits sind aber auch noch im 3. Jh. in dem Dekret über die Sitonia (*Teiresias* : Appendix E.77.04) aus Koroneia Formen mit -ττ-

1. Die Abkürzung « *Aiol. Dial.* » verweist auf mein Buch « *Die aiolischen Dialekte. Phonologie und Morphologie der inschriftlichen Texte aus generativer Sicht* », Göttingen 1982, wo auch die Belege nachgewiesen sind.